

Le consentement de Vanessa Springora : un événement

~ Une « petite » revue de presse pour LIRELLES ~

DÉCEMBRE 2019

P. 2

- « Les temps ont changé, il est devenu indéfendable » : dans un contexte post-#metoo, le malaise Gabriel Matzneff
Par Dominique Perrin, [Le Monde](#), 23 décembre 2019
- Pédophilie : l'écrivain Gabriel Matzneff dénonce des « attaques injustes » à son encontre
[Le Monde avec AFP](#), 29 décembre 2019
- Christine Angot à Gabriel Matzneff : « Vous preniez vos désirs pour des réalités »
TRIBUNE par Christine Angot, écrivaine, [Le Monde](#), 31 décembre 2019
- Affaire Gabriel Matzneff : les « regrets » de Bernard Pivot
[Le Monde avec AFP](#), 31 décembre 2019

JANVIER 2020

P. 10

- Matzneff : les signataires d'une pétition pro-pédophilie de 1977 ont-ils émis des regrets ?
Par Robin Andraca, [Libération](#), 2 janvier 2020
- Consentement, viol, prescription... : les questions soulevées par l'affaire Matzneff
[Le Monde avec AFP](#), 3 janvier 2020
- Consentement, viol, prescription... : les questions soulevées par l'affaire Matzneff
Par Aude Lasjaunias, [Le Monde avec AFP](#), 3 janvier 2020
- Le parquet de Paris ouvre une enquête pour viols sur mineur contre Gabriel Matzneff
[Le Monde](#), 3 janvier 2020
- De la pédophilie à la pédocriminalité, comment les agressions sexuelles sur mineurs sont devenues le mal absolu - Par Anne Chemin, [Le Monde](#), 31 janvier 2020

FÉVRIER 2020

P. 23

- Un écrivain pédophile — et l'élite française — sur le banc des accusés
Par Norimitsu Onishi, [New York Times](#), 11 février 2020
- Georges Vigarello : « Avant la Révolution, le viol appartenait à l'univers de la luxure »
Propos recueillis par Anne Chemin, [Le Monde](#), 11 février 2020
- Les années 1970-1980, âge d'or de l'apologie de la pédophilie en France
Par Anne Chemin, [Le Monde](#), 28 février 2020
- Elisabeth Roudinesco : « Les prédateurs sexuels sont aujourd'hui considérés comme des malades »
Propos recueillis par Anne Chemin, [Le Monde](#), 28 février 2020
- La parole délibérée
Virginie Girod, *Lire*, février 2020

MARS 2020

P. 43

- Un soutien de Gabriel Matzneff affirme n'avoir rien su de ses activités pédophiles
Par Norimitsu Onishi, [The New York Times](#), 7 mars 2020

AVRIL 2020

P. 46

- Une deuxième victime de Gabriel Matzneff
Par Raphaëlle Leyris, [Le Monde](#), 3 avril 2020

JUIN 2020

P. 46

- Affaire Matzneff : suite mais pas fin - Par Dominique Perrin, [Le Monde Magazine](#), 27 juin 2020

1977 : RETOUR SUR LA PÉTITION PUBLIÉE DANS LE MONDE

P. 47

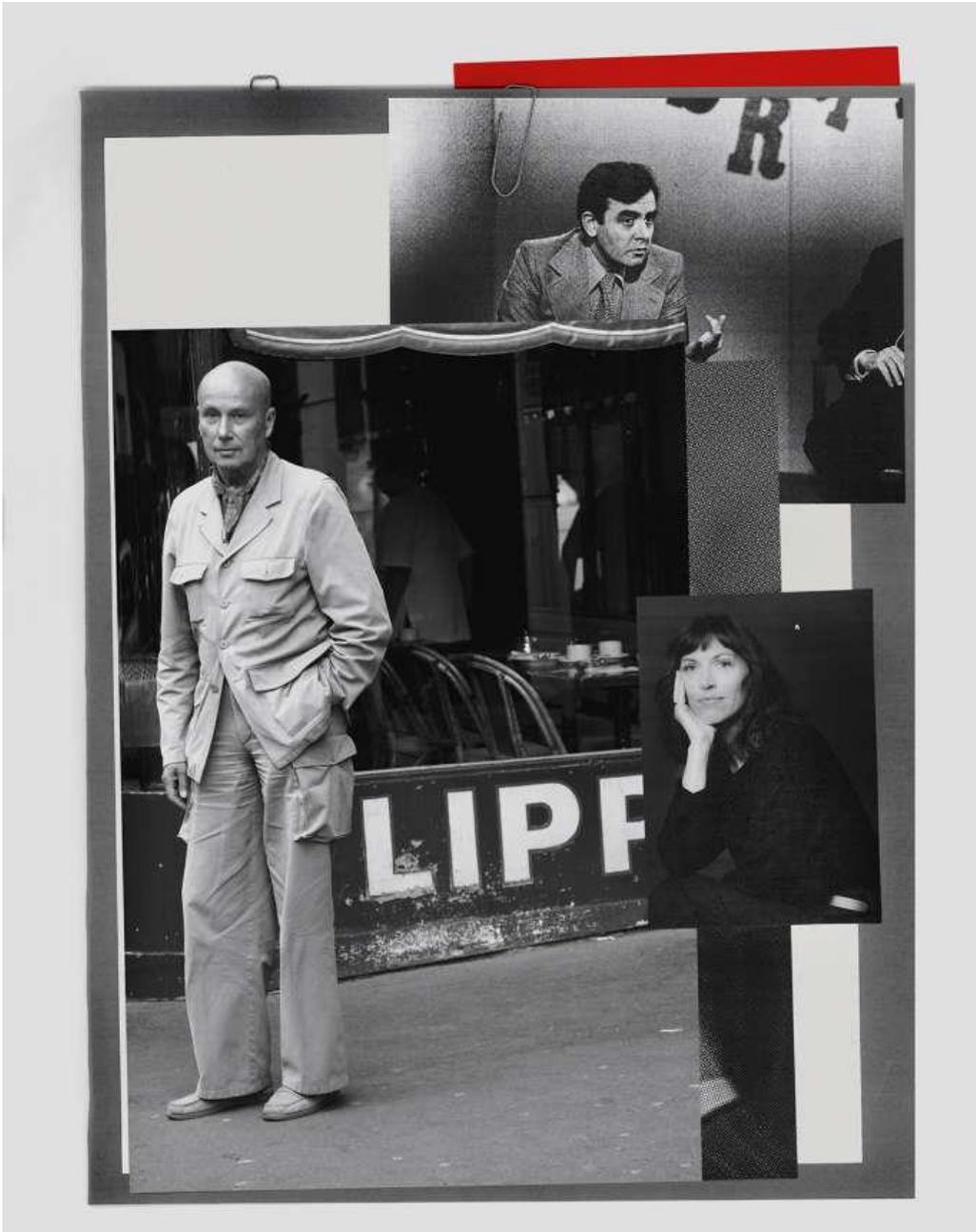
- Extrait du *Consentement* - À propos d'un procès, [Le Monde](#), 26 janvier 1977

DÉCEMBRE 2019

« Les temps ont changé, il est devenu indéfendable » : dans un contexte post-#metoo, le malaise Gabriel Matzneff

Par Dominique Perrin, [Le Monde](#), 23 décembre 2019

La parution du livre « Le Consentement » crée une secousse dans le monde littéraire. L'auteure Vanessa Springora y raconte sa relation traumatisante, à 14 ans, avec cet homme de trente-six ans son aîné, écrivain aux pratiques pédophiles assumées.



Gabriel Matzneff en 2006, à droite, l'éditrice Vanessa Spingora, en haut, Bernard Pivot (en 1978). Collage d'après les photos de Jean-Philippe Baltel/Sipa, Rue des Archives/Agip Jean-Francois Paga/Opale via Leemage. JEAN-BAPTISTE TALBOURDET NAPOLEONE POUR « M LE MAGAZINE DU MONDE »

Le livre est à la fois cru et subtil. « À quatorze ans, on n'est pas censée être attendue par un homme de cinquante ans à la sortie de son collège, on n'est pas supposée vivre à l'hôtel avec lui, ni se retrouver dans son lit, sa verge dans la bouche à l'heure du goûter. (...) De cette anormalité, j'ai fait en quelque sorte ma nouvelle identité. À l'inverse, quand personne ne s'étonne de ma situation, j'ai tout de même l'intuition que le monde autour de moi ne tourne pas rond. » Dans *Le Consentement* (Grasset), Vanessa Springora raconte tout, la rencontre avec G. en 1985, à l'âge de 13 ans, la fascination, l'amour qu'elle dit avoir éprouvé, l'emprise, la séparation, la chute, avec crises d'angoisse et épisode psychotique, puis les années pour s'en remettre. Il lui aura fallu trente ans pour livrer sa version de l'histoire.

Jusqu'à-là, en littérature, elle n'était que Vanessa, une des multiples conquêtes de « *l'homme à la sortie du collège* », un écrivain qui a eu son heure de gloire, mais que les moins de 50 ans ne connaissent guère : Gabriel Matzneff.

Ce récit, qui sort le 2 janvier, est une première. Jamais les enfants et les adolescentes ayant eu une relation avec cet écrivain n'avaient pris la parole. Devenus adultes, aucun n'était sorti du silence. À 47 ans, Vanessa Springora, nouvelle directrice des éditions Julliard, se lance et couvre de ses mots ceux d'un homme de 83 ans, qui a toujours revendiqué son désir pour les mineurs – il ne dit pas pédophile mais « philopède », même si le verlan n'est pas son style. Récit littéraire, personnel et très fort, *Le Consentement* est aussi un ouvrage qui interroge la société. Il pousse à remonter le temps, jusqu'à ces années 1970 et 1980, quand le milieu littéraire et certains médias encensaient le dandy parisien, sans questionner les conséquences de ses attirances sexuelles.

Aujourd'hui, Gabriel Matzneff parle à ses amis de « *retour du puritanisme* » mais refuse de s'exprimer – « *Je sors de chez le médecin, je n'ai pas la tête à ça, ce n'est pas du tout par désobéissance, croyez-le bien* », répond-il, très courtois. Dans un contexte post-#metoo de remise en cause de la domination masculine et peu après le témoignage de l'actrice Adèle Haenel, il sait que l'époque ne lui est plus favorable.

Une autre époque

Crâne rasé, chemise grande ouverte sur torse bronzé, pantalon pattes d'éph, Gabriel Matzneff a 39 ans. Costume vert amande, chemise rose pâle et cravate bariolée, Bernard Pivot n'a pas un cheveu blanc. Nous sommes le 12 septembre 1975, sur Antenne 2. Présenté comme l'ami de Montherlant, l'écrivain est invité pour son essai *Les Moins de seize ans* (Julliard), sorti un an plus tôt. Déjà, il révèle ce qui fera tout son succès, ses airs d'aristocrate, son amour des interdits, son besoin de scandaliser. Déjà, ses propos sont limpides : « *Je pense que les adolescents, les jeunes enfants, disons entre 10 et 16 ans, sont peut-être à l'âge où les pulsions d'affectivités, les pulsions sexuelles également, sont les plus fortes parce que les plus neuves. Et je crois que rien ne peut arriver de plus beau et de plus fécond à un adolescent ou une adolescente que de vivre un amour. Soit avec quelqu'un de son âge (...), mais aussi peut-être avec un adulte qui l'aide à se découvrir soi-même, à découvrir la beauté du monde créé, la beauté des choses.* » Il enchaîne sur l'éveil, Bouddha, le Christ, les stoïciens.

Pédophile certes, mais pédophile mystique. « *Est-ce que vous avez été choqué par le livre ?* », interroge Pivot. Deux invités s'avouent gênés. Une professeure de lycée parle « *d'attentat à la dignité de l'enfant* » et un universitaire interroge l'écrivain, à propos « *des petits garçons qu'il drague* » : « *Vous les avez peut-être traumatisés pour la vie ?* » Matzneff ne se démonte pas : « *Je vous dirais qu'il y a beaucoup d'autres façons de pourrir un enfant que de coucher avec.* » Fin du débat. « *Le livre n'a pas soulevé de vagues de protestation*, se remémore Bernard Pivot. *Ce sont les époques qui diffèrent.* » Lui-même n'a aucun souvenir de cet essai. Il réinvitera l'écrivain à cinq reprises.

Une autre époque en effet. Une période difficile à juger avec les critères actuels. « *Bernard Pivot invite systématiquement Matzneff, Le Monde ne dit jamais de mal de l'écrivain pendant les années 1970 et Libération en parle peu mais soutient le mouvement pro-pédophile*, raconte l'universitaire Anne-Claude Ambroise-Rendu, auteur d'*Histoire de la pédophilie : XIX^e-XX^e siècles* (Fayard). *Aux côtés de l'écrivain Tony Duvert et du philosophe René Schérer, il est la tête de proue de la défense de ce qu'il répugne à appeler la pédophilie, avec des arguments très structurés et ce qu'il faut de mauvaise foi. Le Monde et Libération y voient un discours de défense de la liberté, une cause plus que transgressive, révolutionnaire. Les seuls à critiquer Matzneff, au nom de la morale, sont des titres conservateurs, comme France Soir, ou d'extrême droite comme Minute. Le partage des médias est très politique.* » A partir de 1977, l'écrivain tient une chronique hebdomadaire au *Monde*. Le journal y mettra fin en 1982 quand Gabriel Matzneff sera soupçonné de pédophilie, finalement à tort, dans l'affaire du Coral, un centre éducatif dans le Gard. Sa voix est reconnue, ses romans sont lus. Un de ses plus grands succès, *Ivre du vin perdu*, sort en 1981 et se vendra au fil des ans à 20 000 exemplaires.

Dans le milieu littéraire, le personnage séduit. Petit-fils de Russes blancs à l'écriture classique, mâtinée de références grecques et latines, l'écrivain possède l'aura de l'homme cultivé qui ose briser les tabous, choquer le bourgeois. Un héritier de Gide, de Byron et de Casanova tout à la fois. En janvier 1977, il rédige une lettre ouverte publiée dans *Le Monde* demandant la relaxe de trois hommes incarcérés, accusés d'avoir eu des relations sexuelles avec des filles et des garçons de 13 et 14 ans. Tout Saint-Germain-des-Prés signe : Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Gilles Deleuze, Guy Hocquenghem, Louis Aragon, Roland Barthes, Philippe Sollers, Jack Lang... L'heure est à la liberté des mœurs, il faut extraire l'enfant du carcan familial, l'aider à s'épanouir. Dans les milieux intellectuels et artistiques, défendre la cause pédophile et militer pour l'abrogation de la majorité sexuelle fixée à 15 ans, est un combat d'avant-garde. À cette même époque, la photographe Irina Ionesco fait des portraits érotiques de sa fille, Eva, dès ses 4 ans, et David Hamilton (accusé plus tard de viols sur mineures) repère ses jeunes modèles sur les plages du Cap d'Agde.

Changement d'atmosphère

Milieu des années 1980, changement d'atmosphère. « *Un basculement s'opère en 1986*, explique Anne-Claude Ambroise-Rendu, *quand "Les Dossiers de l'écran" consacrent une soirée à la question de l'inceste.* » Armand Jammot y reçoit Eva Thomas, qui publie *Le Viol du silence* (Aubier, 1986), dans lequel elle raconte qu'à 15 ans, elle a été abusée par son père. « *L'opinion commence alors à se retourner*, note l'historienne. *Via l'inceste, les Français s'intéressent davantage aux enfants victimes d'abus sexuels.* » C'est à cette période-là que le mot pédophilie apparaît dans le langage courant.

Lorsque le 2 mars 1990, Gabriel Matzneff est de nouveau invité à « Apostrophes », l'ambiance n'est donc plus celle de 1975. L'écrivain, que Vanessa Springora a quitté deux ans plus tôt, présente un tome de son journal intime, au titre baudelairien : *Mes amours décomposées* (Gallimard). Un tableau de chasse, autobiographique donc, de filles de 14 ou 15 ans, agrémenté de garçons philippins de 11 et 12 ans, prostitués à Manille. Ton bravache. Sur le plateau chacun intervient tour à tour, quand, soudain, une journaliste et écrivaine québécoise crée la surprise. D'un ton assuré, celle qui a été la première femme à animer une émission politique à la télévision de Radio-Canada, se lance : « *Moi, M. Matzneff me semble pitoyable. (...) On sait bien que des petites filles peuvent être folles d'un monsieur qui a une certaine aura littéraire, d'ailleurs on sait que les vieux messieurs attirent les petits enfants avec des bonbons. M. Matzneff, lui, les attire avec sa réputation.* » Assis à sa gauche, « l'écrivain pitoyable » est soufflé : « *Je trouve insensé de parler comme vous venez de le faire. (...) Je suis le contraire d'un macho, d'un type qui force qui que ce soit à faire quoi que ce soit.* »

Le cocktail qui suit est tendu, les olives passent mal. « *C'était affreux, se souvient depuis Montréal, Denise Bombardier, 78 ans aujourd'hui. Les gens faisaient cercle autour de Matzneff, je ne suis restée que cinq minutes.* » Bernard Pivot est alors le premier étonné : « *Parfois j'organisais des conflits, mais là ce n'était pas le cas. Gabriel Matzneff avait le prestige de l'écrivain qui a une belle écriture. Ce qu'il racontait, on ne le trouvait pas dans d'autres livres, c'était original, osé, aventureux. À ceux qui pensaient qu'il bluffait, ses proches confirmaient que tout était vrai. Mais cela n'indignait pas comme aujourd'hui.* » Sauf à venir d'un autre continent.

Après l'émission, les critiques ne visent pas l'homme mis en cause... Mais la femme qui a cassé l'ambiance. « *Connasse !* », s'énerve Philippe Sollers, l'éditeur de Matzneff, le 19 mars, sur France 3. Dans *Le Monde* du 30 mars, Josyane Savigneau encense l'écrivain, qui « *ne viole personne* », et tacle la Canadienne : « *Denise Bombardier a eu la sottise d'appeler quasiment à l'arrestation de Matzneff, au nom des "jeunes filles flétries" par lui... Découvrir en 1990 que des jeunes filles de 15 et 16 ans font l'amour à des hommes de trente ans de plus qu'elles, la belle affaire !* [ni l'ex-responsable du *Monde des livres*, ni Philippe Sollers n'ont souhaité nous parler] ». Dans *Le Nouvel Observateur*, Guy Sitbon est un des rares à écrire un article au vitriol contre l'écrivain « *qui ne recule devant aucune goujaterie* ».

Impunité des artistes

Des années plus tard, le 18 mars 1999, à l'occasion de la critique d'un livre, le chroniqueur Pierre Marcelle pourfendra encore, dans *Libération*, les « *glapissements torquemadesques* » de la journaliste (en référence au grand inquisiteur espagnol Tomás de Torquemada) et écrira que « *déjà Christine Boutin pointait sous Bombardier* ». « *Je me suis fait traiter de mégère et de mal-baisée, raconte celle-ci. Matzneff était protégé par une partie du milieu littéraire et des médias, complètement complaisants à son égard. Ils ont justifié l'injustifiable au nom de la littérature.* » Aujourd'hui, Vanessa Springora s'étonne aussi de l'impunité des artistes. « *Tout autre individu, qui (...) se vanterait de sa collection de maîtresses de 14 ans, aurait affaire à la justice* », écrit-elle dans son récit.

Mais l'émission reste dans les mémoires et sonne la progressive mise au ban de l'écrivain. Tout le monde réalise que la pédophilie transforme l'enfant en simple objet de jouissance. Les années 1990 sont aussi celles de l'affaire Dutroux. Le pédophile n'a plus rien de libertaire, il devient un monstre. Pour son livre *L'Enfant interdit, comment la pédophilie est devenue scandaleuse* (Armand Colin, 2013), le sociologue Pierre Verdrager a étudié de près le parcours de l'écrivain. Il a une théorie cocasse : « *Le journal de Matzneff est à la pédophilie ce que les carottes glacées sont à la climatologie.* » Plus précisément, « *les changements dans les mœurs se réfléchissent dans sa mauvaise humeur* ». Ces années-là, l'écrivain au crâne rasé est bougon. Il est de moins en moins invité par les médias. Et quand il l'est, constate Verdrager, c'est moins pour la qualité de ses livres que pour le caractère sulfureux de sa vie.

Prix Renaudot en 2013 à sept voix contre trois

Le milieu littéraire parisien le remet soudain à l'honneur en 2013. À 77 ans, après une quarantaine de livres publiés, il reçoit son premier prix, le Renaudot essai, pour *Séraphin, c'est la fin !* (La Table ronde). Un recueil de textes rédigés entre 1964 et 2012, sur Schopenhauer, Kadhafi, les prêtres ou le viol. Le jury (Jérôme Garcin, Patrick Besson, Dominique Bona...) l'a choisi à sept voix contre trois, après qu'un de ses membres eut longuement plaidé sa cause : Christian Giudicelli. Il n'est autre que l'éditeur de Matzneff chez Gallimard et son ami. Mais dans le grand jeu des prix littéraires, être juge et partie n'est pas un souci. « *C'est un prix que l'on a décerné à un auteur ostracisé, jugé sulfureux et scandaleux depuis une vingtaine d'années et qui n'avait plus accès aux médias* », se souvient Frédéric Beigbeder, membre du jury. Le ton était à la compassion. L'écrivain Patrick Besson : « *Dans ce qu'il a pu écrire sur sa vie amoureuse, il y a des choses ahurissantes et inacceptables, mais c'est un vieux monsieur blacklisté et dans le besoin, on a fait la part des choses.* »

Ex-directeur du *Point*, Franz-Olivier Giesbert n'a voté pour Matzneff qu'au second tour. « *C'est un excellent écrivain, dont j'aime certains livres, d'autres pas du tout, précise-t-il. J'exècre la pédophilie, mais je déteste aussi la police de la maréchaussée. Les gens cloués au pilori ont toujours ma sympathie.* » Il souligne que jamais l'écrivain n'a été condamné par la justice. Aussitôt le Renaudot annoncé, trois pétitions apparaissent pour retirer le prix « *à un militant pro-pédophile* ». En vain. L'essai ne fera pas date, mais, grâce au prix, se vendra à 3 800 exemplaires.

Les médias qui le soutiennent s'amuse de son côté « *politiquement incorrect* ». Ses relations sexuelles avec des mineurs sont, pour eux, une histoire ancienne. D'ailleurs, dans ses derniers tomes de journaux, ses amantes ont passé les 18 ans. Et puis l'écrivain a d'autres sujets de prédilection : la Russie, la religion, la politique... La politique,

c'est compliqué. Tendance réac, proche du penseur de la nouvelle droite, Alain de Benoist, Matzneff a voté Mélenchon en 2017. La chaîne Russia Today l'invite parfois, tout comme la très à droite Radio Courtoisie. Depuis 2013, il tient une chronique irrégulière sur le site du *Point*. « *Il écrit sur tout et n'importe quoi avec un talent fou, se réjouit le directeur de l'hebdomadaire, Étienne Gernelle. Il dit le contraire de ce qu'il y a dans beaucoup de journaux, ça détonne. Sur les réseaux sociaux, je me fais parfois interpeller pour le virer. Notre philosophie est claire : plus on nous demande de virer quelqu'un, moins on le fera. C'est une question de liberté d'expression.* »

Dans l'édition aussi, il sème la pagaille. Au printemps 2016, il signe un contrat avec son ami Jean-François Colosimo, orthodoxe comme lui et directeur des Éditions du Cerf, pour publier un essai. En juillet, la maison fondée par l'ordre dominicain change d'avis « *pas par censure* », soutient Colosimo, « *plus par incommodité* ». « *Quand j'ai appris que son essai avait été refusé, je n'ai pas hésité* », raconte Manuel Carcassone, directeur de Stock. En 2017, il publie *Un diable dans le bénitier*. L'éditeur n'est pas un ami proche, mais il l'a admiré très tôt – « *sans être familier du volet privé de son œuvre* », s'empresse-t-il de préciser. « *Quand j'avais 22 ans, à la fin des années 1980, Gabriel Matzneff était un personnage légendaire, perçu comme un auteur de qualité et un esprit libre. En plus, c'est un diariste, genre que j'aime beaucoup. Il me fascinait. Je l'ai rencontré à ce moment-là, je me souviens d'un dîner avec lui chez Guy Hocquenghem. On manque de gens comme eux. Le milieu littéraire est de plus en plus uniforme, aseptisé, politiquement correct.* »

A Saint-Germain-des-Prés, Matzneff est désormais synonyme de malaise. L'annonce de la sortie du livre de Springora a jeté un froid. Rares sont les personnes qui acceptent de parler. « *Ça ne m'étonne pas, confie anonymement un professionnel de l'édition. Tout le monde connaissait l'histoire entre Vanessa Springora et Gabriel Matzneff et leur relation avait la bénédiction du milieu. Certains connaissaient aussi la mère de l'adolescente, attachée de presse dans l'édition. Aujourd'hui, forcément, tout le monde est gêné.* » Matzneff n'hésitait d'ailleurs pas à se faire accompagner de sa jeune amante pour se rendre sur un plateau télé.

Dans sa maison de la côte basque, à Guéthary, Frédéric Beigbeder est plus courageux. Il ne nous fait pas croire qu'il est parti faire du surf, mais se noie un peu dans ses hésitations. « *Un nouveau tribunal va se mettre en place, comme pour Polanski, soupire-t-il. C'est une époque qui en juge une autre, mais les temps ont changé... Tout le milieu littéraire a peur.* » Revoterait-il aujourd'hui pour le Renaudot ? « *Je ne sais pas... C'est un auteur que j'aime beaucoup. Nous ne sommes ni flics ni juges, juste des personnes qui aiment la littérature. C'est triste si quelqu'un a souffert, c'est très triste... Mais quand on juge une œuvre d'art, il ne faut pas avoir de critères moraux. Je ne sais pas quoi dire de plus... C'est terminé pour lui, il est devenu indéfendable. Je ne serais pas étonné qu'il se suicide, il a tellement écrit sur le suicide.* » Le lendemain, il envoie un message : « *Pourriez-vous écrire qu'il est mon ami et le restera quoi qu'il advienne.* » Manuel Carcassone est partagé. « *La transgression, comme celle de Rimbaud ou de Verlaine, devrait être consubstantielle à un certain nombre d'écrivains. Mais à un moment, si c'est illégal, il y a un prix à payer. L'affaire qui se profile est à la fois sûrement nécessaire et triste pour un homme de 83 ans.* »

Dans son studio du Quartier latin, Gabriel Matzneff doit, une fois de plus, se sentir victime d'un « *retour de l'ordre moral, qui nous vient des sectes puritaines américaines* » (Russia Today, le 1^{er} décembre, au sujet de sa mauvaise réputation). « *Il ne s'agit pas d'un retour à l'ordre moral, estime Patrick Besson, juste d'un retour à la raison. Les filles de 13 ans ont autre chose à faire que de tomber amoureuse d'un mec de 50 ans. Elles ne sont pas à armes égales avec lui.* »

L'auteur scandaleux n'intéresse plus grand monde

Ce qui nuit le plus au vieil écrivain, selon Besson, ce ne sont ni les ligues de vertu, ni la bien-pensance, mais lui-même. « *Il devient sa proie. Gabriel est attachant mais aussi exaspérant. Il est prisonnier de ses obsessions littéraires. Entre Marie-Élisabeth, Sandra, Juliette et Anne-Sophie, je ne vois plus la différence, lui non plus je crois. Il est prisonnier aussi de sa folie narcissique, il ne s'intéresse qu'à son poids, ses conquêtes, son œuvre. Il ne restera pas dans l'histoire de la littérature, mais dans celle de la psychiatrie.* » Des propos sans concession, qui ne lui font pour autant pas regretter le Renaudot : « *C'était un essai, pas un tome de journal* ». L'auteur scandaleux n'intéresse en tout cas plus grand monde. Il a sorti en novembre le quinzième volume de son journal, *L'Amante de l'Arsenal* (Gallimard, 2019), alors que le quatorzième, *La Jeune Moabite* (Gallimard, 2017) n'avait pas dépassé les 1 000 exemplaires vendus.

Lundi 9 décembre, rendez-vous avec un « *matznévien* » dans le Quartier latin. Normalien, Arthur, 21 ans, veut devenir écrivain et n'aime rien tant que citer son maître (rencontré à 17 ans, après lui avoir écrit). Choix du jour : « *être différent, c'est être coupable* ». Il se dit furieux de la sortie du livre de Vanessa Springora. « *Pour Matzneff, c'est très douloureux, confie-t-il en buvant un chocolat chaud. Quand il l'a appris, il en avait les larmes aux yeux. Il se sent poignardé en plein cœur par une des trois femmes qui ont le plus compté dans sa vie.* » Il raconte leur histoire dans *La Prunelle de mes yeux* (Gallimard, 1993). Par la vitre du café, on aperçoit en face, rue du Cardinal-Lemoine, un bar littéraire qui sert de l'absinthe, entièrement peint de jaune : L'Eurydice.

« Les pédophiles à Cayenne ! »

C'est là que, le 17 octobre, Arthur a organisé avec deux amis une soirée en hommage à son auteur fétiche. Ce jour-là, une cinquantaine de personnes, dont son ami l'écrivain Roland Jaccard, s'installe face à la scène. Invité, Philippe Sollers n'est pas venu. Au premier rang, Gabriel Matzneff est assis à côté d'une étudiante de 24 ans. Arthur lui offre une bouteille de vin jaune du Jura et tend à l'ancien ami d'Hergé une photo sur laquelle Tintin est emprisonné au quai de Gesvres, l'adresse de la brigade des mineurs. Tout le monde trouve ça très drôle.

Puis Matzneff lit un extrait de roman, quand soudain trois étudiants – « avec des têtes de nazillon », précise Arthur – se lèvent et crient : « Casse-toi ! », « Les pédophiles à Cayenne ! ». Échanges de coups de poings, exfiltration de l'écrivain. Les organisateurs croient l'incident fini, quand d'autres jeunes tentent de rentrer. Cette fois, ils hurlent : « Matzneff au goulag ! ». Des étudiants d'extrême gauche, selon Arthur. Ils reprochent à l'écrivain sa proximité avec Alain de Benoist. C'est ce qui s'appelle un hommage raté. Le héros du soir s'est juré d'arrêter les rencontres publiques et Arthur s'en veut encore de n'avoir su prévenir tant de violence. Il saura que soutenir Matzneff est désormais devenu un loisir à haut risque.

Dominique Perrin

Pédophilie : l'écrivain Gabriel Matzneff dénonce des « attaques injustes » à son encontre

[Le Monde avec AFP](#), 29 décembre 2019

L'écrivaine Vanessa Springora raconte dans un livre à paraître comment elle a été séduite par le presque quinquagénaire au milieu des années 1980 lorsqu'elle avait 14 ans.



Gabriel Matzneff, le 10 avril 2014 à Paris. JACQUES DEMARTHON / AFP

L'écrivain Gabriel Matzneff, au cœur d'une polémique autour de son attirance sexuelle pour les mineurs, a dénoncé, dimanche 29 décembre, des attaques « *injustes et excessives* » à son encontre. Visé par des accusations de pédophilie de la part de l'écrivaine Vanessa Springora, l'homme, aujourd'hui âgé de 83 ans, a répété, dans un message écrit au [Parisien](#), « *la beauté de l'amour que nous vécûmes, Vanessa et moi* ». Dans un message à *L'Obs*, il a fait part de sa « *tristesse* » au sujet d'un « *ouvrage hostile, méchant, dénigrant* ».

Le goût autoproclamé de l'écrivain pour les jeunes filles et les jeunes garçons n'a jamais fait ciller le monde de l'édition. Mais la sortie le 2 janvier de *Consentement*, de Vanessa Springora, est en train de changer la donne. L'écrivaine et éditrice raconte dans ce livre comment elle a été séduite par le presque quinquagénaire au milieu des années 1980 lorsqu'elle avait 14 ans et le poids de cette histoire sur sa vie, ponctuée de dépressions.

L'ouvrage sort dans un contexte de dénonciation des violences sexuelles en France, après une nouvelle accusation de viol visant le réalisateur franco-polonais Roman Polanski et celles d'agressions et de harcèlement sexuels de l'actrice Adèle Haenel à l'encontre du cinéaste Christophe Ruggia.

Un logement de la Ville de Paris

Le ministre de la culture, Franck Riester, a apporté samedi son soutien à « *toutes les victimes* », de Gabriel Matzneff jugeant que « *l'aura littéraire* » n'était « *pas une garantie d'impunité* ». « *Je les invite, ainsi que tout témoin de violences commises sur des enfants, à contacter le 119* », le numéro d'écoute de l'enfance en danger, poursuit-il.

Le secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance, Adrien Taquet, « a demandé à ses services de se renseigner du point de vue du droit sur les révélations concernant Gabriel Matzneff ainsi que sur ses publications », a fait savoir à l'Agence France-Presse (AFP) son entourage, sans affirmer à ce stade que des poursuites judiciaires pourraient être engagées.

Le ministre de la culture a aussi demandé au Centre national du livre (CNL) de lui fournir « toutes les précisions » concernant une allocation versée à certains écrivains pour compenser les difficultés financières liées au grand âge ou à la maladie, dont M. Matzneff est bénéficiaire. « Je prendrai mes responsabilités », ajoute Franck Riester.

L'écrivain bénéficie également d'un logement de la Ville de Paris dans le 5^e arrondissement qui lui a été attribué en 1994, donc « sous la mandature de Jacques Chirac », a rapporté la Mairie, confirmant une information de L'Express.

« La Ville de Paris ne dispose aujourd'hui d'aucune base légale pour demander le départ de M. Matzneff, celui-ci étant en dessous du plafond de revenus requis et ayant plus de 65 ans », fait-elle valoir dans un message adressé à l'AFP.

Le Monde avec AFP

Christine Angot à Gabriel Matzneff : « Vous preniez vos désirs pour des réalités »

TRIBUNE

Christine Angot, écrivaine, [Le Monde](#), 31 décembre 2019

Dans « Le Consentement » (Grasset), Vanessa Springora décrit l'emprise pédocriminelle que lui a fait subir l'écrivain, dont la réaction indignée est, selon Angot, le signe qu'il n'a pas fait le deuil de sa relation avec celle qu'il a « humiliée ».

[Avant même sa sortie, le 2 janvier, le livre de Vanessa Springora « Le Consentement » (Grasset, 216 p., 18 euros) a provoqué une déflagration dans le milieu littéraire et bien au-delà. Dans son ouvrage, elle relate la relation traumatisante qu'elle a eue, à 14 ans, avec l'écrivain Gabriel Matzneff, alors âgé de 50 ans. Celui qui publia en 1974 « Les Moins de seize ans » n'a jamais caché son attirance pour des mineurs, comme en témoignent certains de ses livres, tout particulièrement son journal intime. Des livres qui lui valurent d'être invité notamment sur le plateau d'« Apostrophes » en 1990. Lors de cette émission, seule l'auteure québécoise Denise Bombardier dénonça le caractère pédophile de ces écrits et la complaisance du milieu littéraire, au cœur désormais de la polémique.]

En réaction au livre de Vanessa Springora, « Le Consentement » [Grasset, 216 pages, 18 euros], vous écrivez dans L'Obs : « Apprendre que le livre que Vanessa a décidé d'écrire de mon vivant n'est nullement le récit de nos lumineuses et brûlantes amours, mais un ouvrage hostile, méchant, dénigrant, destiné à me nuire, un triste mixte de réquisitoire de procureur et de diagnostic concocté dans le cabinet d'un psychanalyste, provoque en moi une tristesse qui me suffoque. »

« Apprendre que le livre que Vanessa... » Vous l'appellez Vanessa ? Vous pensez pouvoir vous autoriser à l'appeler par son prénom, alors qu'elle vient de publier ce livre ? Vous prétendez encore à cette intimité ? Vous pensez avoir ce genre de droits ? Elle est toujours, pour vous, la petite fille que vous avez rencontrée dans un dîner où elle accompagnait sa mère, attachée de presse dans l'édition ? A l'époque, vous étiez important dans ce milieu. Vous comptiez. Vous vendiez des livres. Vous aviez des fans. J'en ai fait partie quelque temps. J'avais une vingtaine d'années. Je vous lisais. Je n'avais pas encore été dans le cabinet d'un psychanalyste. Je commençais à avoir des insomnies, des difficultés dans ma sexualité, mais je n'étais pas encore prête à me dire, à admettre, que mon père s'était autorisé à commettre un inceste sur moi parce qu'il ne m'avait jamais aimée, qu'il n'avait aimé que lui-même, son bon plaisir, sa propre autorité, au mépris total de mon avenir, de ma vie amoureuse future, de ma vie sexuelle, notamment.

Je ne le voyais plus à l'époque où je vous lisais. J'avais réussi à couper, à dire à ma mère. Mais je continuais à me raconter qu'il m'avait aimée, comme vous disiez aimer les jeunes filles dont vous parliez dans vos livres. Je voulais continuer de croire à un amour de sa part, certes hors norme, mais un amour, sinon c'était insupportable. Je n'étais pas prête à ce moment-là à prendre la mesure de la haine, notamment sociale, qui avait été à l'œuvre.

Vous appelez « lumineuses et brûlantes » vos amours avec les moins de 16 ans. C'est vrai, l'humiliation peut aller avec des flambées de passion. La perversion n'est faite que de ça. En fait, la jeune fille, vous ne faites que l'humilier, la dégrader, profiter de la difficulté qu'a une adolescente à se séparer de sa mère, à s'en distinguer, de la rivalité possible, de toute cette toile de sentiments qui se déchire au passage de l'enfant à la femme adulte, avant de se retisser autrement.

Vous la décrétez femme

Vous la catapultez au firmament des objets sensuels, elle sort de l'école, mais non, pas du tout, vous la décrétez femme, bien plus désirable que sa mère, ah mais oui, c'est toi que je préfère, tes seins fermes, tes fesses, etc. Ce

que vous aimez avec elle, en réalité, être son maître, son professeur, jouer à l'esclave que vous n'êtes pas, puisque c'était elle. Qu'elle ne sache rien, pouvoir tout lui apprendre, tout lui montrer. Voir le choc que faisait la réalité physique sur elle.

Plus tard, j'ai commencé à écrire. Un jour, j'avais 25 ans, j'étais à Paris pour quelques jours. Je vous vois traverser le boulevard Saint-Michel, mon cœur se met à battre, je cours derrière vous, je vous aborde. Je dis « *J'aime vos livres* », ou un truc dans ce style. Je ne les aimais déjà plus, mais ça ne se fait pas de dire à quelqu'un « j'ai aimé vos livres ». Ce que j'aimais, c'était écrire, l'écriture, le traitement du réel par l'écrit. Voilà ce que j'aimais. J'ai confondu avec vous. J'ai été impressionnée, c'était la première fois que je voyais un écrivain en vrai dans la rue. Quelqu'un qui essayait d'écrire le réel. Génial. Sauf que vous n'écriviez pas le réel en fait. Vous êtes, comme on dit, un bon écrivain, mais limité, puisque vous ne compreniez pas ce qui se passait dans la tête de la jeune fille. Obnubilé que vous étiez par votre propre image, combien de pages dans vos livres sur vos yeux clairs et votre minceur.

Vanessa Springora a écrit un livre. Vous vous rendez compte que vous preniez vos désirs pour des réalités. Vous ne voulez pas l'admettre. Elle était là sans être là. Elle était dans votre lit sans y être. Elle ne savait pas où elle était. Elle avait 14 ans. Elle venait tout juste d'avoir ses règles. Est-ce qu'elle avait fait le deuil de ne plus être une petite fille ? Vous vous êtes posé la question ? Vous vous êtes pris pour le prince charmant, mais vous l'avez réveillée de la mauvaise manière. Vous la voyez dans ce dîner où elle accompagne sa mère, attachée de presse dans l'édition. Vous n'êtes pas n'importe qui. Vous décidez de la hisser plus haut que sa mère, de la sortir de l'ombre de cette femme, d'inverser les générations, de la faire vivre dans un interdit. Sauf pour vous. Dans le cabinet de l'amant. Vous ne comprenez pas que ce soit invivable ?

« *Vanessa a décidé d'écrire de mon vivant...* » Vous pensez à votre vivant, à votre respectabilité. Vous déplorez « *un ouvrage hostile, méchant, dénigrant, destiné à (vous) nuire* ». Ça aurait été un tel pied de nez si elle avait fait un truc à votre gloire. Vous ne comprenez pas son hostilité. Et encore moins qu'en analyse elle ait pu découvrir peu à peu votre vrai visage. Vous trouvez ça triste. C'est gai au contraire.

Vous pensiez qu'il n'y avait qu'une version la vôtre ? La perversion. La version du père comme disait un psychanalyste dans un autre cabinet. Elle vous a servi la soupe à 14 ans, maintenant c'est fini. Maintenant elle dit ce qu'elle veut.

Les enfants peuvent faire semblant

Dans mon tout premier manuscrit, qui n'a pas été publié, à la toute fin il y avait une vague allusion à l'inceste, que j'ai vécu entre 13 et 16 ans. Je l'avais fait lire à mon père. Je m'attendais à une réprimande. Pas du tout. Il m'encourageait à aller plus loin, à raconter, mais un peu à la manière de Robbe-Grillet, qu'on ne sache pas si c'était vrai ou faux.

L'amour pour les enfants est souvent mêlé de haine. C'est tellement énervant ces êtres qui ne voient pas les choses comme nous. Qui vivent dans un autre monde. Qui rêvent. On a tellement envie parfois de leur mettre la réalité sous le nez, ou sa queue gonflée. C'est tellement marrant de voir la gueule qu'ils font quand ils découvrent que la vie ne va pas être comme prévu.

Le plus drôle, mais ça vous ne l'avez pas vu, c'est qu'ils dissimulent leur déception. Sinon ils ne tiennent pas. Ils ne savent pas exprimer leur angoisse. Ils ne peuvent pas. A la rigueur, une crise de sanglots, pour une bêtise. Ils veulent bien se raconter que c'est délicieux et brûlant pour vous faire plaisir. C'est ce qu'ils veulent vous faire plaisir. Vous en profitez ! Vous trouvez que c'est gentil ?

Je vais vous apprendre quelque chose : ce qui sauve les enfants, dans ces situations, c'est qu'ils peuvent faire semblant. Sinon ils étoufferaient avec votre queue dans la bouche ou dans l'anus. Votre odeur d'adulte. Le bruit de vos ablutions dans la salle de bain. Ils font semblant. Ils se dédoublent. Ils disent qu'ils sont contents de vous voir. C'est vrai, mais pas seulement. Ce qu'ils veulent recueillir : votre approbation, être adoubé. Ils ont besoin de ça pour grandir. Vous représentez : le savoir, le pouvoir, l'autorité. Tout ce que nos sociétés respectent. Le pouvoir de la culture, celui de l'argent, l'autorité symbolique. On veut être adoubé. Vous en profitez. Abus de pouvoir, classique.

Ça ne dure pas. Surtout si la personne va régulièrement dans le cabinet d'un psychanalyste. Vous trouvez ça triste. Peu à peu, les pouvoirs qui se sont exercés contre elle s'évaporent. Elle a cru que vous l'adoubiez alors que vous la mettiez au ban. Son consentement était une fiction, un leurre pour se protéger, en attendant des jours meilleurs.

Et vous, candide, « *aussi naïf que peut l'être un pervers* », comme aurait dit Nabokov, vous y avez cru. Ivre, non pas du vin perdu, mais de vous-même, de vivre une situation incestueuse sans avoir eu d'enfants. Vous réussissiez un bon coup. Maintenant, c'est fini. Le charme a dû se rompre dans le cabinet du psychanalyste. Et ça, ça provoque en vous « *une tristesse qui [vous] suffoque* ». « *Ça provoque en moi une tristesse qui me suffoque* ». Vanessa, beaucoup d'autres, moi-même, c'est exactement ce qu'on a ressenti, une tristesse qui suffoque, quand on avait la queue d'un père ou d'un homme qui aurait pu l'être dans la bouche. Pendant que nos copines vivaient leur adolescence. On se disait : j'ai pas de chance. Je le fais quand même, je fais tout bien comme il a dit. On pensait : ça ne va pas durer, en attendant fais semblant. Ne lui montre pas que tu es triste.

Vous, vous ne vous gênez pas. Vous vous épanchez. Une tristesse vous suffoque. Ben oui, on ne peut pas jouir tout le temps. Ça s'arrête à un moment.

Au printemps 2018, le gouvernement réfléchissait à une loi qui aurait dit qu'un mineur de moins de 15 ans ne pouvait pas donner son consentement à un acte sexuel avec un majeur. Mais ils ont abandonné l'idée. C'était pourtant tellement logique. On ne peut pas à la fois faire semblant, et donner son consentement.

Christine Angot est écrivaine. Elle est en particulier l'auteure de *L'Inceste* (Stock, 1999), ouvrage dans lequel elle décrit les relations incestueuses que son père lui impose durant son adolescence. Elle abordera à nouveau ce sujet dans *Une semaine de vacances* (Flammarion, 2012) et *Un amour impossible* (Flammarion, 2015, prix Décembre).

Affaire Gabriel Matzneff : les « regrets » de Bernard Pivot

[Le Monde avec AFP](#), 31 décembre 2019

L'ancien animateur télé estime ne pas avoir eu « les mots qu'il fallait » lors d'une émission diffusée il y a plus de trente ans, dans laquelle il interrogeait l'écrivain sur ses relations sexuelles avec des mineures.



Bernard Pivot à Paris, le 29 novembre 2016. FRANCOIS GUILLOT / AFP

L'ex-animateur de télévision Bernard Pivot, accusé de complaisance avec l'écrivain Gabriel Matzneff, qui affichait ouvertement son attirance pour les adolescents, a fait état lundi de ses « regrets » estimant n'avoir pas eu à l'époque « les mots qu'il fallait ».

« Animateur d'émissions littéraires à la télévision, il m'aurait fallu beaucoup de lucidité et une grande force de caractère pour me soustraire aux dérives d'une liberté dont s'accommodaient tout autant mes confrères de la presse écrite et des radios », explique Bernard Pivot dans un texte adressé au JDD, où il tient une chronique.

« Ces qualités, je ne les ai pas eues. Je le regrette évidemment, ayant de surcroît le sentiment de n'avoir pas eu les mots qu'il fallait », ajoute l'ancien animateur d'« Apostrophes ».

« Au-dessus de la morale »

Le goût autoproclamé de Gabriel Matzneff, aujourd'hui âgé de 83 ans, pour les jeunes filles et les jeunes garçons n'a jamais fait ciller le monde de l'édition. Mais la sortie prévue le 2 janvier de *Consentement*, où l'éditrice Vanessa Springora décrit comment elle a été séduite par Gabriel Matzneff, presque quinquagénaire, alors qu'elle avait 14 ans, est en train de changer la donne.

Depuis quelques jours, une vidéo de Bernard Pivot interrogeant sur un ton badin l'écrivain sur son attirance sexuelle pour les « moins de 16 ans » fait scandale sur les réseaux sociaux, près de trente ans après sa diffusion.

« Après Mai 68 dont le slogan majeur était "il est interdit d'interdire", des livres comme ceux de Gabriel Matzneff ont été publiés sans que la justice n'intervienne, sans même que les associations de défense de l'enfance et de la famille ne protestent », explique Bernard Pivot.

« On a même vu les plus grands écrivains de l'époque pétitionner pour la libération de trois hommes emprisonnés pour avoir eu des relations sexuelles avec de jeunes adolescents. Le monde des livres et la littérature se jugeaient alors au-dessus des lois et de la morale », ajoute-t-il.

Le Monde avec AFP

JANVIER 2020

Matzneff : les signataires d'une pétition pro-pédophilie de 1977 ont-ils émis des regrets ?

Par Robin Andraca, [Libération](#), 2 janvier 2020



Gabriel Matzneff. Photo Cédric Perrin. Bestimage

En janvier 1977, une pétition défendant les relations sexuelles entre adultes et enfants a été publiée dans «le Monde», mais aussi dans «Libération». Rédigée par Gabriel Matzneff, elle était notamment signée par Simone de Beauvoir, Louis Aragon, Roland Barthes, Jack Lang ou encore Bernard Kouchner.

Question posée par le 26/12/2019

Bonjour,

Nous avons reformulé votre question, qui était à l'origine : «Les signataires de la lettre ouverte dans le Monde du 26 janvier 1977, dont l'auteur est le pédophile Gabriel Matzneff, ont-ils regretté ce soutien à des pédophiles ?»

Vous faites référence ici à l'écrivain Gabriel Matzneff, âgé de 83 ans, prix Renaudot essai en 2013, et qui revient dans l'actualité ces derniers jours (*Libération* y consacrait [lundi son événement](#)).

La raison : un livre publié aujourd'hui par Vanessa Springora, par ailleurs éditrice, intitulé *le Consentement*. Dans cet ouvrage, elle raconte sa relation traumatisante avec Gabriel Matzneff, alors qu'elle était âgée de 14 ans et lui 50. A l'époque, l'écrivain ne cachait rien de ses pratiques pédophiles, tant dans ses livres qu'à la télévision, où il pouvait être reçu avec complaisance. Ces derniers jours, un extrait de l'émission littéraire *Apostrophes*, datant de 1990, a ainsi été exhumé par l'INA. On y voit Bernard Pivot demander à Matzneff pourquoi il s'était spécialisé dans «*les lycéennes et les minettes*». Et l'écrivain de lui répondre qu'une fille «*très très jeune est plutôt plus gentille*». Autour du plateau, seule la journaliste québécoise Denise Bombardier s'indigne des propos tenus.

Gabriel Matzneff n'a jamais caché ses attirances pour les adolescentes, comme sur le plateau d' "Apostrophes", en 1990. Vanessa Springora publie un livre, "Le consentement", dans lequel elle décrit l'emprise qu'il a exercé sur elle dans les années 80 quand elle était mineure.



https://twitter.com/Inafr_officiel/status/1210154263759990784

Votre question fait référence à un autre épisode : une pétition datant de janvier 1977. Elle fut d'abord publiée dans le Monde le 26 janvier, puis dans *Libération* le lendemain.

Elle avait été rédigée alors que s'ouvrait à Versailles, devant la cour d'assises des Yvelines, le procès de trois hommes, jugés pour «*attentats à la pudeur sans violence sur mineurs de [moins de] 15 ans*», et placés en détention préventive depuis trois ans. Les victimes étaient âgées de 12 ou 13 ans, frère et sœur notamment, et avaient été photographiées et filmées par les accusés lors de différents jeux sexuels. L'un des accusés justifia ainsi ses pratiques durant le procès : «*Ce qui m'intéressait, c'était de voir la sexualité des enfants.*» Les trois personnes furent condamnées à cinq ans de prison avec sursis.

Pourtant, dans la pétition publiée à la veille de l'ouverture du procès, il était écrit : «*Nous considérons qu'il y a une disproportion manifeste, d'une part, entre la qualification de "crime" qui justifie une telle sévérité, et la nature des faits reprochés ; d'autre part, entre le caractère désuet de la loi et la réalité quotidienne d'une société qui tend à reconnaître chez les enfants et les adolescents l'existence d'une vie sexuelle (si une fille de 13 ans a droit à la pilule, c'est pour quoi faire ?).*»

Ce texte, qui défendait donc le droit d'avoir, en tant qu'adulte, des relations sexuelles avec des enfants, se concluait ainsi : «*Trois ans de prison [préventive, ndlr] pour des caresses et des baisers, cela suffit. Nous ne comprendrions pas que le 29 janvier Dejager, Gallien et Burckhardt ne retrouvent pas la liberté.*»

« Je la connais bien puisque c'est moi qui l'ai écrite »

Parmi la soixantaine de signataires de cette pétition, qui n'a pas attendu 2019 pour refaire débat, plusieurs noms très célèbres, déjà à l'époque : Jean-Paul Sartre, co-fondateur de *Libération*, Roland Barthes, Simone de Beauvoir, Gilles et Fanny Deleuze, Philippe Sollers, Jack Lang, Bernard Kouchner... Et Gabriel Matzneff qui, dans un article publié en 2003 sur son blog, revendique la paternité de cette pétition.

«*Cette révoltante pétition, je la connais bien puisque c'est moi qui l'ai écrite*», explique-t-il à ce moment-là, lorsqu'il revient sur ce texte, regrettant qu'avec le temps, les commentaires à son égard aient évolué : «*J'en suis très fier et, si je l'écrivais aujourd'hui, je n'en modifierais pas le moindre mot, car elle est encore plus actuelle, nécessaire aujourd'hui qu'en 1977. Nous en avons parlé, quelques amis (dont un avocat, Alexandre Rozier) et moi, puis je l'ai rédigée, pesant chaque substantif, chaque verbe, chaque adjectif, chaque virgule, chaque point-virgule.*»

Il explique ensuite, toujours sur son blog : «*Comme à l'époque le mail n'existait pas, nous avons pris notre téléphone et téléphoné à celles et ceux dont nous espérions le soutien. Guy Hocquenghem s'est chargé d'appeler les philosophes, moi les écrivains, lui et moi, aidés de quelques copains, les autres. Nous avons essuyé de rares refus (pour ma part, je me souviens du refus de signer de Marguerite Duras, d'Hélène Cixous, de Xavière Gauthier, de Michel Foucault), mais reçu d'infiniment plus nombreuses signatures enthousiastes, 67 en tout, plus les deux nôtres, ce qui n'est pas mal, eu égard au temps très bref dont nous disposions pour les réunir.*»

Pour répondre à votre question, peu de signataires de cette pétition, à notre connaissance, ont exprimé leurs regrets de l'avoir signée. Une raison évidente à cela d'abord : bon nombre des signataires en question sont décédés quelques années après la publication de la pétition. C'est le cas par exemple de Louis Aragon (mort en 1982) ou de Simone de Beauvoir (1986), pour ne citer qu'eux.

2001, la pétition revient

Il a fallu attendre, en réalité, janvier 2001, pour que se fassent entendre des regrets, mais aussi des explications aux raisons qui avaient pu pousser quelques signataires à se joindre à ce texte légitimant la pédophilie.

Pourquoi 2001 ? Parce qu'à l'époque, Daniel Cohn-Bendit, alors député européen, vient d'être rattrapé par l'exhumation d'un texte de jeunesse, publié en 1975, où il évoquait son activité d'éducateur dans un jardin d'enfants «*alternatif*» à Francfort.

«*Il m'était arrivé plusieurs fois que certains gosses ouvrent ma braguette et commencent à me chatouiller. Je réagissais de manière différente selon les circonstances, mais leur désir me posait un problème. Je leur demandais : "Pourquoi ne jouez-vous pas ensemble, pourquoi m'avez-vous choisi, moi, et pas les autres gosses ?" Mais s'ils insistaient, je les caressais quand même*», écrivait-il dans ce livre.

Libé fait alors sa une sur le sujet, titrant sur une «*génération provoc*», pour revenir sur «*l'esprit soixante-huitard, avec ses utopies et ses erreurs*».

VENDREDI 23 FEVRIER 2001

Libération

Cohn-Bendit et Fischer sur la sellette

Génération provoc

Après les accusations contre la jeunesse «violente» du ministre allemand des Affaires étrangères et le passé «pédophile» du Vert français, retour sur l'esprit soixante-huitard, avec ses utopies et ses erreurs. Page 2



Directeur
Cohn-Bendit
en matière de
politique



L'œil sur la carte à puce

Laurent Fabius prend tout le monde de vitesse en annonçant une charte de bonne conduite et des mesures pour lutter contre la fraude à six cartes bancaires, modification des factures, caches confidentielles. Page 23

Têtes coupées à Bornéo

Un pas de plus en le chaos dans l'archipel indonésien, des affrontements sanglants opposent chrétiens et musulmans, tandis que le président Wahid est parti en visite à l'étranger. Page 9

Des maires à bout

Ediles de villages, ils ne se représentent plus. Seul dans la gestion au quotidien, ils restent haletés par leurs électeurs et acablés par les tracasseries administratives. Pages 12 et 13

Embargo sur le bétail anglais

À la suite de l'épidémie de fièvre aphteuse frappant les porcs du Sussex, mais non transmissible à l'homme, Bruxelles, Moscou et Ottawa ont décidé d'une sévère interdiction de viande animale d'origine. Page 24

Les petits pois de Kusama

L'artiste japonaise, âgée de 71 ans et atteinte de psychiatrique volontaire, expose à Paris: installa-t-elle les rythmiques, aux de miroirs et de lumières, motifs à pois infiniment répétés... Pages 35 et 36



M 0135 00 700 F www.liberation.com
1,67 € sans
taxes
collectivités

PREMIERE EDITION NUMERO 5151

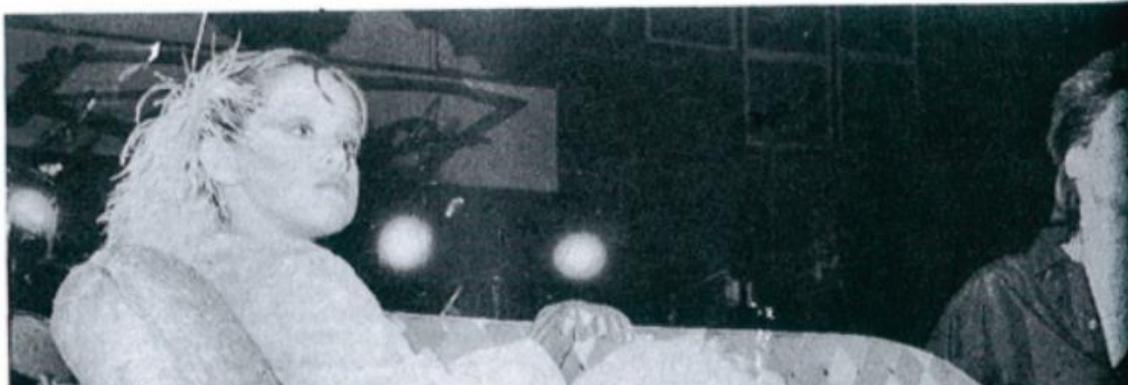
Dans ce même numéro, dans un difficile exercice d'introspection collective intitulé « *Libé en écho d'un vertige commun* », Sorj Chalandon revenait sur la manière dont *Libération* avait traité la question de la pédophilie, n'éluant rien du passé. Il rappelait ainsi qu'en juin 1981 était publiée dans *Libé* une interview d'un certain Benoît, titrée « *Câlins enfantins* ». Dans celle-ci, il racontait : « *Je faisais un cunnilingus à une amie. Sa fille, âgée de cinq ans, paraissait dormir dans son petit lit mitoyen. Quand j'ai eu fini, la petite s'est placée sur le dos en écartant les cuisses et, très sérieusement, me dit "à mon tour, maintenant". Elle était adorable. Nos rapports se sont poursuivis pendant trois ans.* » Précédée d'une phrase d'un journaliste, qui écrivait alors : « *Quand Benoît parle des enfants, ses yeux sombres de père grec s'embrasent de tendresse.* »

Sandwich

INTERVIEW

Gâlines enfantines

Benoit et son amie ont les mêmes goûts. Ils aiment les petits enfants, beaucoup. Quand Benoit parle d'eux, ses yeux sombres de pâtre grec s'embrasent de tendresse.



«C'est plus qu'une période, c'est un laboratoire»

Dans ce même texte, Chalandon tente de mettre des mots pour expliquer ce qui avait permis cela. L'époque, peut-être. «L'ordre moral. Voilà l'ennemi. Et Libération de cette époque n'est rien d'autre que l'écho particulier du vertige commun. Nous sommes à la fin des années 70. Les traces du mai des barricades traînent sur les murs et dans les têtes. "Interdit d'interdire", "contestons toute forme d'autorité"», écrit-il, avant de développer : «C'est plus qu'une période, c'est un laboratoire. Accoucheur d'espoirs, de rêves, de combats insensés. Et de monstres. [...] Dans ce tumulte, ce retournement des sens, cet ancrage de repères nouveaux, dans cette nouvelle préhension de la morale et du droit, cette fragilité et cette urgence, tout ce qui se dresse sur le chemin de toutes les libertés est à abattre.»

A plusieurs reprises, CheckNews s'est appuyé sur ce texte pour répondre aux internautes qui nous demandaient si, un temps, Libération avait soutenu la pédophilie.

Référence est également faite dans l'article de Chalandon à la pétition de 1977. Un texte qui ne «laisse aucune place à l'ambiguïté», selon le journaliste, qui note que, pour les signataires, les enfants n'ont subi «aucune violence» et qu'ils étaient «consentants».

Dans le même numéro, trois soixante-huitards dénoncent quant à eux un «procès stalinien» fait à Cohn-Bendit. Parmi eux, Philippe Sollers, signataire de la pétition de 77, et qui revient alors pour la première fois sur cette signature, en ces termes : «Dans le texte que j'ai signé et qui doit dater des années 1974-1975, considérer que "l'entière liberté des partenaires d'une relation sexuelle est la condition nécessaire et suffisante de la licéité de cette relation" est effectivement extraordinairement naïf – car qui juge de l'entière liberté des partenaires ? C'est ne pas envisager qu'il peut y avoir un rapport de force ou de pouvoir.»

«Je signe ce texte sans vraiment le lire»

Il continue : «Ce qui me frappe le plus est que le problème des violences exercées sur des enfants n'était pas un problème de société à l'époque. Ça a été devenu. Probablement à cause d'une extension sans précédent de la prostitution enfantine et du tourisme sexuel à haute dose. A l'époque où je signe ce texte sans vraiment le lire, parce que ça fait partie des revendications libertaires, je suis au courant de Freud et je vais écouter Lacan. Il est impossible d'avoir une conscience un peu éveillée sans s'apercevoir que les enfants prépubères ne parlent pas le même langage que les adultes.»

Un peu plus tard, dans l'Express, dans un article d'un numéro daté du 1^{er} au 7 mars 2001, consacré au «devoir de mémoire» concernant la libération sexuelle, Philippe Sollers répétera peu ou prou la même chose. «Il y aura bientôt trente ans que je l'ai signée et j'avoue n'en avoir aucun souvenir précis. Il y avait tellement de pétitions à cette époque-là qu'on ne faisait plus très attention à ce qui était écrit.» Selon lui, «il est délicat de ressortir cette pétition aujourd'hui sans parler du contexte de cette époque. La pédophilie est un problème récent. On n'en parle que depuis

quelques années. A l'époque, ce n'était pas évident et il me semble que le texte n'était pas centré sur la question adulte-enfant».

Toutefois, tient-il à préciser dès 2001, «certains aspects de la pétition sont complètement indéfendables. Aujourd'hui, je ne la signerais pas et je pèserais mes mots».

«Je l'ai signée dans un contexte précis»

Dans ce même numéro de *l'Express*, un autre signataire de la pétition s'exprime. Il s'agit de Bernard Muldworf, médecin psychiatre et psychanalyste, décédé depuis. Il expliquait, comme Chalandon et Sollers, que c'est le contexte, et l'époque, qui avaient permis cette signature, jugée impossible depuis : «*En mai 1968, on a assisté à une véritable fracture de la civilisation humaine. Toutes les règles traditionnelles de la morale se dissolvaient comme de l'eau dans le sable. La sexualité était vue comme subversive. C'était une crise culturelle au sens profond du terme. Il fallait être opposé à tout ce qui pouvait être de l'ordre de la contrainte, prendre parti pour ceux qui cherchaient une voie nouvelle. C'est dans ce contexte que j'ai signé la pétition.*»

Ajoutant : «*Cela me paraissait malhonnête de ne pas signer car il y avait un enjeu idéologique : soyons plutôt du côté des contestataires que du côté des flics. J'ai signé la pétition par solidarité avec le mouvement, non par adhésion aux idées.*» A la question «*auriez-vous signé la pétition aujourd'hui ?*», posée en 2001, il répondait, comme Sollers : «*Non, certainement pas. Je l'ai signée dans un contexte précis.*»

A notre connaissance, il n'existe pas d'autres prises de position publiques de signataires de cette pétition, regrettant depuis d'y avoir été associée. Cet article pourra être mis à jour en fonction de nouveaux éléments.

Dans une chronique de février 2001, intitulée «Autre temps...», *le Monde* revenait également sur cette pétition initiée des années plus tôt dans son journal, regrettant à demi-mot de l'avoir publiée, alors que l'audience publique démontra qu'il ne s'agissait pas «*de caresses et de baisers*» mais bien «*d'une affaire sordide*».

Le texte du *Monde*, signé par Pierre Georges, qui avait à l'époque couvert le procès des trois hommes accusés de pédophilie, et condamnés pour cela, justifiait ainsi ce «retour sur» : «*Si l'on est revenu sur cette affaire, et sur l'incroyable imprudence intellectuelle de l'époque en ce domaine, c'est bien sûr par référence aux mésaventures de Daniel Cohn-Bendit pour des écrits de 1975, cités par L'Express. Ces citations sont incontestables. Et incontestablement condamnables. Le premier à le faire en est l'auteur, qui au motif, jadis, de choquer le bourgeois et au nom de la libération sexuelle, reconnaît avoir écrit des imbécillités et s'en repent. Dont acte.*»

«Un portrait sans doute trop désinvolte qu'on avait fait de Matzneff...»

Plus récemment, c'est un portrait de Gabriel Matzneff, publié en 2004 dans Libération, et écrit par Luc Le Vaillant, qui est remonté à la surface, critiqué sur les réseaux sociaux pour son caractère jugé au mieux complaisant. L'écrivain y est notamment décrit comme un «*amateur de jeunes filles en fleur, qu'il couche aussi dans son journal*» et qui «*irrite une société au moralisme de plus en plus sourcilleux*».

Dans un portrait de Vanessa Springora, victime de Matzneff, publié lundi dans Libé, Luc Le Vaillant revient sur son texte de 2004 : «*On lui raconte un portrait sans doute trop désinvolte qu'on avait fait de Matzneff en der de Libé voici quinze ans, en regrettant avoir négligé le côté touriste sexuel qu'il avait mis sous le tapis. Ce Narcisse académique ne nous exaltait pas spécialement et l'on se demandait d'ailleurs ce que pouvaient bien lui trouver toutes ces demoiselles. Nous intéressait en revanche l'habileté surannée de ce dézingueur des familles les plus éclairées et les plus compréhensives. Le portrait est un travail d'artisan, où les informations personnelles se mêlent à l'analyse de caractère, aux impressions recueillies, aux sensations éprouvées. On se confronte à l'humaine nature, au risque de l'erreur d'appréciation. Cela fait la beauté de l'exercice, et aussi sa limite.*»

Cordialement

Mise à jour du 2 janvier 2020 à 13h : ajout de Jean-Paul Sartre dans la liste des signataires de la pétition.

Robin Andraca

Le parquet de Paris ouvre une enquête pour viols sur mineur contre Gabriel Matzneff

[Le Monde](#), 3 janvier 2020

L'auteur, qui n'a jamais fait mystère de ses relations avec de jeunes adolescents, est au cœur d'une polémique déclenchée par la publication d'un roman autobiographique de l'éditrice Vanessa Springora.



L'écrivain Gabriel Matzneff, à Paris, le 10 avril 2014. JACQUES DEMARTHON / AFP

La justice a décidé de réagir, trente ans après les faits et vingt-quatre heures après la sortie de l'ouvrage de Vanessa Springora. Le parquet de Paris a ouvert une enquête, vendredi 3 janvier, contre l'écrivain Gabriel Matzneff, notamment mis en cause pour ses relations avec des partenaires mineurs dans un livre de l'éditrice, paru jeudi.

Cette enquête a été ouverte pour « *viols commis sur mineur* » de moins de 15 ans et confiée à l'office central de répression des violences faites aux personnes, a précisé le procureur de la République de Paris, Rémy Heitz. Il souligne aussi que les investigations s'attacheront « *à identifier toutes autres victimes éventuelles ayant pu subir des infractions de même nature sur le territoire national ou à l'étranger* ».

Si les faits sont prescrits, le parquet de Paris a décidé de se saisir de l'affaire dans le cadre d'une « *enquête d'initiative* ». La politique du parquet de Paris, mise en place il y a quelques années quand François Molins en était le procureur, est de systématiquement ouvrir une enquête sur des faits de viol ou d'agression sexuelle sur mineur, même si les infractions sont prescrites.

Il ne peut pas y avoir de procès dans de tels cas, mais l'enquête permet de ne pas laisser sans réponse les victimes. A l'issue de l'enquête, et avant de la classer pour prescription, le parquet propose une rencontre entre la victime et son agresseur présumé. Il est arrivé que cette « *mise en présence* » permette ce qu'une audience aux assises n'aurait jamais pu : « *on a obtenu des aveux en confrontation, des lettres d'excuses* », avait expliqué M. Molins au *Monde*.

« *Dysfonctionnements des institutions* » de l'époque

Dans son roman autobiographique intitulé *Le Consentement*, l'éditrice de 47 ans raconte comment elle a été séduite par Gabriel Matzneff alors qu'elle n'avait même pas 14 ans et le poids de cette histoire sur sa vie, ponctuée de dépressions.

« *A 14 ans, on n'est pas censée être attendue par un homme de 50 ans à la sortie de son collège, on n'est pas supposée vivre à l'hôtel avec lui, ni se retrouver dans son lit, sa verge dans la bouche à l'heure du goûter* », raconte Vanessa Springora dans cet ouvrage. « *Pourquoi une adolescente de 14 ans ne pourrait-elle aimer un monsieur de trente-six ans son aîné ? (...) Ce n'est pas mon attirance à moi qu'il fallait interroger mais la sienne* », ajoute l'écrivaine, qui assure avoir été sous emprise lors de sa relation.

« *Par son statut d'écrivain, Gabriel Matzneff redoublait son entreprise de prédation par une exploitation littéraire de cette séduction et de possession des jeunes filles et jeunes garçons, estime-t-elle également, interrogée par France Culture* vendredi matin. *Il utilisait la littérature pour continuer à assouvir ses pulsions.* »

Vanessa Springora: "Par son statut d'écrivain, Gabriel Matzneff redoublait son entreprise de prédation par une exploitation littéraire de cette séduction et de possession des jeunes filles et jeunes garçons. Il utilisait la littérature pour continuer à assouvir ses pulsions"



L'écrivaine est la première à témoigner parmi les adolescentes séduites par Gabriel Matzneff, auteur longtemps fêté par le milieu littéraire français et récompensé par le prix Renaudot essai en 2013. Le goût autoproclamé de l'écrivain, aujourd'hui âgé de 83 ans, pour les « *moins de 16 ans* » et pour le tourisme sexuel avec de jeunes garçons en Asie, qu'il avait relaté dans de nombreux ouvrages, avait jusqu'ici très peu fait ciller. La sortie du livre de Vanessa Springora semble être en train de changer la donne.

« *Ce n'était pourtant pas très difficile de savoir qui était Matzneff à l'époque* », souligne Vanessa Springora [dans les colonnes du Parisien](#), évoquant les « *citations terrifiantes* » de son ouvrage *Les moins de seize ans*, et dénonçant les « *dysfonctionnements de toutes les institutions [de l'époque] : scolaire, policière, hospitalière...* ».

Réagissant aux [regrets exprimés par l'ancien animateur télé Bernard Pivot, accusé de complaisance avec l'écrivain](#), l'écrivaine s'est dite « *étonnée* » qu'il soit le seul à avoir fait cette démarche. « *Davantage que cette chasse à l'homme qui est en train de se mettre en place vis-à-vis de Matzneff, un vieux monsieur dans la misère qui n'est plus en mesure de nuire à qui que ce soit, pour moi, c'est l'hypocrisie de toute une époque qui doit être remise en question* », insiste-t-elle. A nouveau interrogé jeudi [par Le Parisien](#), après [avoir répondu au Monde le 18 décembre](#), Frédéric Beigbeder a reconnu que l'attribution du prix Renaudot essai en 2013 à Gabriel Matzneff « *était maladro[it]e* ».

Le magazine *L'Express* a décidé de publier en intégralité le [long texte que Gabriel Matzneff leur a fait parvenir](#), jeudi, soulignant que « *cette publication ne vaut pas caution* ». « *L'écrivain n'y fait aucun mea culpa ni ne demande le pardon, mais il livre le récit de sa liaison avec la jeune fille* », souligne l'hebdomadaire. M. Matzneff défend « *un exceptionnel amour* » et assure « *ne pas mériter l'affreux portrait* » que Vanessa Springora dresse de lui.

Dans un communiqué diffusé vendredi, les secrétaires d'Etat à l'égalité femmes-hommes et à la protection de l'enfance, Marlène Schiappa et Adrien Taquet, ont appelé « *toutes les personnes ayant connaissance d'actes pédo-criminels commis dans cette affaire ou dans d'autres à se manifester auprès de la justice pour que les victimes puissent être reconnues comme telles* ».

Consentement, viol, prescription... : les questions soulevées par l'affaire Matzneff

Par Aude Lasjaunias, [Le Monde avec AFP](#), 3 janvier 2020

Si les relations sexuelles entre un majeur et une personne de moins de 15 ans restent en toutes circonstances condamnées par le code pénal, il existe différents cas de figure.

Vingt-quatre heures après la sortie du livre de Vanessa Springora, le parquet de Paris a annoncé, vendredi 3 janvier, [l'ouverture d'une enquête pour viols sur mineur contre Gabriel Matzneff](#). Dans *Le Consentement*, la directrice des éditions Julliard revient sur la relation qu'elle a eue avec l'écrivain, au milieu des années 1980. Elle avait alors 14 ans, lui presque 50.

Gabriel Matzneff n'a jamais caché ses attirances pour les adolescentes, comme sur le plateau d' "Apostrophes", en 1990. Vanessa Springora publie un livre, "Le consentement", dans lequel elle décrit l'emprise qu'il a exercé sur elle dans les années 80 quand elle était mineure.



Gabriel Matzneff, qui est en face de vous...

Figure en vue des cercles littéraires parisiens, il a longtemps revendiqué son attirance sexuelle pour les enfants et adolescents jusque sur les plateaux de télévision. « *Pourquoi n'a-t-on rien fait pendant toutes ces années ?* », se demandait jeudi Vanessa Springora dans un entretien au quotidien Le Parisien.

Depuis que les agissements de Gabriel Matzneff ont resurgi dans la presse à l'occasion de la sortie de ce livre témoignage, plusieurs voix ont expliqué la complaisance dont a longtemps bénéficié l'écrivain par la tolérance d'une époque où les mœurs étaient différentes. Les faits tombaient pourtant, déjà, sous le coup de la loi.

- **Des actes punis par la loi depuis le XIX^e siècle**

Le terme « pédophilie », qui désigne l'attirance sexuelle d'un adulte pour les enfants prépubères ou en début de puberté, relève du domaine de la psychiatrie. Le mot n'apparaît pas dans le code pénal : on ne peut donc pas être jugé ni condamné pour « pédophilie ».

Toutefois, dès 1810, le code pénal introduit la notion d'attentat à la pudeur sur un mineur. La loi considère alors qu'en deçà d'un certain âge l'enfant n'est pas en mesure de fournir son libre consentement. Depuis 1945, ce palier était fixé à 15 ans.

- **Atteinte et agression sexuelle**

La réforme du code pénal de 1994 introduit une distinction entre les conditions dans lesquelles se déroulent l'acte sexuel et la prise en considération de la minorité. Il s'agit alors de mieux prendre en compte les cas commis par des majeurs sur des mineurs.

L'attentat à la pudeur est remplacé par deux délits : l'« atteinte sexuelle », qui vise un acte sexuel commis par un majeur sur un mineur de 15 ans (c'est-à-dire âgé de moins de 15 ans), qu'il soit consenti ou que l'absence de

consentement n'ait pu être établie ; et l'« agression sexuelle », impliquant un contact physique dont il est établi qu'il était non consenti.

Les relations sexuelles entre une personne majeure et une personne de moins de 15 ans restent donc en toutes circonstances condamnées par le code pénal (article 227-25 et suivants). La loi prévoit trois cas de figures :

- le fait pour un majeur d'exercer « sans violence, contrainte, menace ni surprise » un acte de nature sexuelle sur un mineur est qualifié d'atteinte sexuelle. Depuis la loi de 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, ce délit est puni de sept ans de réclusion criminelle et 100 000 euros d'amende ;
- si une relation sexuelle sans pénétration (attouchement, nudité imposée, caresse...) est commise sans le consentement de la personne, les faits sont qualifiés d'agression sexuelle, un délit puni de dix ans de prison et de 150 000 euros d'amende lorsque la victime a moins de 15 ans ;
- si l'acte sexuel imposé sans consentement inclut une pénétration (y compris fellation, sodomie, introduction d'objet dans l'orifice anal ou vaginal...), il s'agit d'un viol, crime jugé en cour d'assises et passible de vingt ans de prison si la victime a moins de 15 ans.

Lire aussi : Consentement des mineurs et rapports sexuels, ce que dit la loi

Lors d'un procès pour agression sexuelle ou viol, c'est à l'accusation, donc au ministère public, de présenter tous les éléments constitutifs de l'infraction, ce qui inclut de prouver que l'acte sexuel a été imposé.

Une charge de la preuve parfois difficile à assumer pour les parties civiles quand les victimes sont mineures ou sous influence. « *Comment admettre qu'on a été abusé quand on ne peut nier qu'on a été consentant ? Quand, en l'occurrence, on a ressenti du désir pour cet adulte qui s'est empressé d'en profiter ?* », interroge dans son ouvrage Vanessa Springora.

• **La zone grise du consentement**

En effet, comme le rappelle la sociologue Marie Romero dans un article intitulé « Violences sexuelles entre mineurs : âge et consentement au cœur du débat judiciaire », « *l'atteinte au consentement n'est pas inscrite dans la loi en tant que telle* ».

Aujourd'hui, la loi ne définit pas le consentement en tant que tel mais son expression, qui est définie comme l'absence de :

- violences ;
- contraintes (recours à des pressions physiques ou morales, abus de sa position) ;
- menaces (annonces de représailles en cas de refus de la victime) ;
- surprise (recours à un stratagème pour surprendre la victime ou abuser de son état d'inconscience, d'alcoolémie, etc).

En 2018, le gouvernement avait tenté de déterminer un âge de consentement en deçà duquel tout acte sexuel serait qualifié comme nécessairement contraint, ce qui le ferait entrer de facto dans le champ des agressions sexuelles et des viols, rendant caduque l'infraction d'atteinte sexuelle. Ce projet de loi visait à « faciliter » les condamnations pour viol après deux affaires concernant des fillettes de 11 ans : la justice n'avait pas pu établir leur absence de consentement à des relations sexuelles avec des hommes majeurs.

L'exécutif a finalement renoncé à cette mesure potentiellement anticonstitutionnelle car reposant sur une présomption irréfragable (c'est-à-dire que le défendeur ne peut en apporter la preuve contraire) et donc à l'encontre de la présomption d'innocence.

• **Un terrain « trop subjectif »**

Mais alors, comment appréhender pénalement des cas comme celui de M^{me} Springora ? « *La question du consentement en droit français reste très primitive*, explique au *Monde* la juriste Laure Dourgnon, spécialiste des droits de l'enfant et du droit de la dignité. *On ne mesure pas le rôle de l'emprise, a fortiori dans le cas d'enfants ou d'adolescents. Peut-on, à 13, 14 ans, fournir un consentement libre et éclairé ?* »

Une position partagée par de nombreux spécialistes des droits de l'enfant. « *En dessous de 15 ans, il ne doit pas y avoir de débat : c'est un viol* », affirme Homayra Sellier, présidente de l'association Innocence en danger à l'Agence France-Presse (AFP). « *Un enfant ne peut pas donner un consentement libre et éclairé dans le cadre d'une relation sexuelle avec un adulte. Il n'a pas le discernement, la maturité* », abonde Muriel Salmona, psychiatre, présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie.

Il faut « *quitter le terrain du consentement, bien trop subjectif, pour aller sur le critère de l'âge* », estime de son côté Jean-Pierre Rosenczveig, ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny.

• **Une complaisance « post-68 »**

Comme le rappelle à France Culture l'historien Jean-Jacques Yvorel, dans le cas de Vanessa Springora, les faits sont antérieurs à 1994 : il est donc question d'un « *attentat à la pudeur tenté ou consommé sans violence sur un mineur de moins de 15 ans* » et « *le problème du consentement ne se posait pas* ». Il s'agissait déjà d'un délit.

Mais les juges d'alors étaient réticents à poursuivre ce type de cas, poursuit-il. « *Dans l'ambiance globale des années 1980, il y avait une négation que les enfants puissent être victimes de violences, y compris sexuelles* », explique Jean-Pierre Rosenczveig. Une « *complaisance* », déplore le magistrat, « *soi-disant dans l'esprit post-68* ».



[bernard pivot@bernardpivot1](mailto:bernard.pivot@bernardpivot1)

Dans les années 70 et 80, la littérature passait avant la morale; aujourd'hui, la morale passe avant la littérature. Moralement, c'est un progrès. Nous sommes plus ou moins les produits intellectuels et moraux d'un pays et, surtout, d'une époque.

09:48 - 27 déc. 2019

« On est au-delà du problème de consentement dans ce dossier, explique au Monde M^{me} Dourgnon. On a un adulte qui sait très bien ce qu'est une relation sexuelle face à une petite fille qui en ignore tout, qui a été donnée en pâture. Tout le monde savait... L'affaire Vanessa Springora est une question de société. Rappelons-nous qu'elle a été présentée à Gabriel Matzneff lors d'un dîner mondain. »

D'après le récit de M^{me} Springora, l'écrivain était pourtant connu de la brigade de protection des mineurs et aurait même été convoqué plusieurs fois par les policiers. On ignore cependant pour quelles raisons et pourquoi aucune enquête n'avait alors été ouverte.

« Sur cette absence de poursuites antérieures, il faut interroger l'inertie du parquet de Paris malgré des faits signalés plusieurs fois, estime Rodolphe Costantino, avocat de l'association Enfance et partage, interrogé par Libération. De toute évidence, la littérature, la notoriété et les multiples relations de Gabriel Matzneff ont conduit à une certaine complaisance. »

- **Une enquête ouverte et des faits prescrits**

Vanessa Springora a précisé dans son entretien au *Parisien*, jeudi, qu'elle n'envisageait pas de porter plainte. Mais le parquet de Paris a décidé de s'autosaisir de l'affaire dans le cadre d'une « enquête d'initiative » pour « viols commis sur mineur » de 15 ans.

« Au-delà des faits décrits [dans le livre *Le Consentement*] », les investigations « s'attacheront à identifier toutes autres victimes éventuelles ayant pu subir des infractions de même nature sur le territoire national ou à l'étranger », a précisé Rémy Heitz, le procureur de la République de Paris.

Dans le cas de M^{me} Springora, aujourd'hui âgée de 47 ans, les faits sont prescrits. Car si la loi de 2018 a allongé de vingt à trente ans le délai de prescription pour les crimes sexuels commis sur les mineurs, « les faits ont été perpétrés sous l'empire du code pénal abrogé en mars 1994, et les actes que Gabriel Matzneff a commis sont jugés en fonction des textes en vigueur à cette époque-là », souligne Laure Dourgnon.

Sous l'impulsion de l'ancien procureur de Paris, François Molins, la politique du parquet a été de systématiquement ouvrir une enquête sur des faits de viol ou d'agression sexuelle sur mineur, et ce, même si les infractions sont prescrites. Il ne peut pas y avoir de procès dans de tels cas, mais cela permet de ne pas laisser sans réponse les victimes.

A l'issue des investigations, et avant de classer l'enquête pour prescription, le parquet propose une rencontre entre la victime et son agresseur présumé. Il est arrivé que cette « mise en présence » permette ce qu'une audience aux assises n'aurait jamais pu. « On a obtenu des aveux en confrontation, des lettres d'excuses », avait expliqué M. Molins au *Monde*.

Selon Laure Dourgnon, l'écrivain pourrait en outre être inquiété pour sa pratique du tourisme sexuel, dont il s'est vanté à plusieurs reprises. En vertu de l'article 222-22 du code pénal, « lorsque les agressions sexuelles sont commises à l'étranger contre un mineur par un Français ou par une personne résidant habituellement sur le territoire français, la loi française est applicable ».

Aude Lasjaunias



LAURENT CORVAISIER

De la pédophilie à la pédocriminalité, comment les agressions sexuelles sur mineurs sont devenues le mal absolu

Par Anne Chemin, [Le Monde](#), 31 janvier 2020

ENQUÊTE

L'agresseur sexuel d'enfants a longtemps bénéficié d'une grande tolérance sociale. La sensibilité démocratique, l'attention à l'enfant et la quête de l'égalité hommes-femmes ont progressivement mis fin, aux XIX^e et XX^e siècles, à cette indifférence.

C'est l'histoire de Marie, une « *filles d'hospice* » de 9 ans placée comme servante dans les années 1820, chez un cultivateur de l'Hérault. Logée dans un grenier à foin, elle se consacre à son labeur mais elle est violée par le fils de la maison dans sa chambre de fortune, puis, dans un abri de montagne. Le jeune homme de 22 ans est si brutal et ses assauts si nombreux que Marie se met à claudiquer : elle est finalement renvoyée au motif qu'elle ne peut plus « *faire son ouvrage* ».

Parvenus tardivement à la justice, les faits ne mettent nullement le jury en émoi : s'il consent à reconnaître un attentat à la pudeur avec violence, il est surtout indigné par l'outrage public à la pudeur – l'un des viols a eu lieu dans un pré où un passant, comble d'immoralité, aurait pu les apercevoir.

Ce récit du XIX^e siècle, cité par Anne-Claude Ambroise-Rendu dans son *Histoire de la pédophilie* (Fayard, 2014), nous raconte le long chemin parcouru depuis bientôt deux cents ans en matière d'agressions sexuelles sur mineurs : parce qu'elle mêle intimement l'histoire du corps et de la morale, la pédophilie n'a pas toujours suscité une forte réprobation sociale. Si l'histoire de Marie illustre, pour les lecteurs du XXI^e siècle, l'infinie perversité d'un adulte prédateur et l'immense souffrance d'un mineur innocent, les citoyens du XIX^e siècle y voient tout autre chose : ils redoutent l'offense inconvenante aux bonnes mœurs, ils soupçonnent l'enfant de corruption morale, ils confondent dans une même indignité l'agresseur et l'agressé.

Définir l'ordre de l'inacceptable

Chaque époque, à travers ses lois pénales, définit l'ordre de l'inacceptable en désignant ses ennemis, remarquent Antoine Garapon et Denis Salas dans *Les Nouvelles sorcières de Salem* (Seuil, 2006). La nôtre place le pédophile au sommet de la pyramide des offenses criminelles, à l'endroit où trônaient jadis les visages honnis du régicide et du parricide.

« *Les figures de proue du désordre sacrilège ne sont plus un père assassiné ou un souverain mis à mort, mais un enfant meurtri ou une femme abusée* », écrivent-ils. L'horreur de la pédophilie, concluent les deux magistrats, n'est pas une évidence culturelle et sociale qui a toujours gouverné nos sociétés, mais une valeur très contemporaine.

Le mot « pédophile » est d'ailleurs récent. Le terme fait son entrée dans la langue française en 1931, avec la nouvelle traduction de *Psychopathia sexualis*, un ouvrage du psychiatre germano-autrichien Richard von Krafft-Ebing (1840-1902). « *Et encore, dans ce livre de 500 pages sur les perversions sexuelles, seules deux ou trois sont consacrées au pédophile* », souligne Anne-Claude Ambroise-Rendu, professeure d'histoire contemporaine à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. L'usage de ce mot n'est pas avéré avant les années 1960. Il faut même attendre que le prédateur d'enfants devienne la figure du mal, à partir des années 1980, pour que le mot pédophile apparaisse dans le titre d'un ouvrage.

Cette longue indifférence sociale à la pédophilie n'empêche pas les lois de l'interdire depuis très longtemps : aux XVII^e et XVIII^e siècles, les textes condamnent sans ambiguïté le « *violent* » des fillettes – « *moins la fille est âgée, plus celui qui l'a forcée est criminel* », résume Ferrière, en 1749, dans son *Dictionnaire de droit et de pratique*.

Mais s'il arrive que des violeurs endurent des supplices ou les galères, ils échappent le plus souvent aux tribunaux : dans son *Histoire du viol* (Seuil, 1998), l'historien Georges Vigarello souligne l'infinie rareté des procès et l'insolente impunité des criminels. En 1662, une fillette de 12 ans violée par son père est même condamnée à expier sa « faute » au pain et à l'eau dans une maison de force pendant un an.

Au XIX^e siècle, le code Napoléon alourdit les condamnations lorsque la victime a moins de 15 ans, mais les cours d'assises se montrent indulgentes envers les agresseurs d'enfants. « *A l'époque, les jurés sont tous des hommes, puisqu'ils sont tirés au sort sur les listes électorales, rappelle Anne-Claude Ambroise-Rendu. Dans les rapports que les présidents de cour d'assises adressent au garde des sceaux, ils dénoncent la solidarité masculine entre les jurés et les accusés : ils échangent des coups d'œil complices, ils se moquent de la victime, ils ne la prennent pas au sérieux. En 1845, le président de la cour d'assises de Montauban écrit ainsi que les "sourires" des jurés lui font craindre un acquittement.* »

Dans la première moitié du XIX^e siècle, les violeurs d'enfants, poursuit l'historienne, échappent presque une fois sur deux à la sanction de la cour d'assises. Les circonstances atténuantes concernent en outre 60 % des accusations entre 1833 et 1835, 77 % entre 1856 et 1860. La liste des motifs qui suscitent la clémence des jurés est longue : dans leurs rapports au garde des sceaux, les présidents des cours d'assises citent l'âge des accusés, leur passé vertueux, leurs titres, l'honorabilité de leur famille, leur faible intelligence, l'absence de résistance de leur victime, leurs aveux, l'expression de leur repentir, le désordre de leurs facultés mentales ou bien leur état d'ivresse au moment des faits.

Si le viol, au XIX^e siècle, suscite si peu l'opprobre ou le scandale, c'est parce qu'il n'est pas encore considéré comme une blessure psychique, une offense à l'individu ou une atteinte à l'intégrité personnelle. A l'époque, nul ne croit qu'un crime sexuel peut durablement perturber l'équilibre d'un enfant : les adultes se persuadent aisément que l'épisode sera bien vite oublié – surtout s'il n'a pas été accompagné de brutalités physiques. Dans le monde profondément imprégné de morale et de religion du XIX^e siècle, le viol est avant tout une atteinte aux bonnes mœurs et à l'ordre social : il faut donc le confiner dans l'intimité des familles – et faire en sorte qu'il sombre le plus vite possible dans l'oubli.

Naissance d'« une justice de l'intime »

Il faut attendre les travaux d'Auguste Ambroise Tardieu (1818-1879), dans la seconde moitié du XIX^e siècle, pour que le regard sur le crime sexuel change. Ce médecin qui examine les petites filles violées de la salle Sainte-Thérèse, à l'hôpital Lourcine de Paris (l'actuel hôpital Broca), est le premier à affirmer qu'une agression sexuelle provoque des troubles psychiques. « *Le viol, qui offense les sentiments les plus intimes au moins autant qu'il blesse le corps, détermine souvent une perturbation morale* », écrit-il. Cette attention à la souffrance des enfants transforme peu à peu la vision du crime sexuel : cet événement qui appartenait à l'espace privé devient une question sociale, une affaire publique – et un enjeu judiciaire.

Dans les tribunaux, « une justice de l'intime » est en effet en train de naître. « *La question du dommage, qui renvoie au respect de l'individu, se substitue peu à peu à la question de la faute, qui relève de la moralité publique, résume le secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice, Antoine Garapon. C'est une inversion fondamentale : face aux crimes sexuels, le critère de jugement n'est plus le respect ou non des bonnes mœurs, mais l'existence ou non d'une souffrance de la victime. Dans les affaires de pédophilie du début du XX^e siècle, comme dans l'affaire Matzneff, le mal ne se lit plus dans l'immoralité du pédocriminel, mais dans la douleur qu'il inflige aux enfants.* »

Pour Antoine Garapon, cette évolution des consciences est liée à l'émergence des sentiments démocratiques. « *Ce régime politique est attentif, et c'est nouveau, au bonheur et à la dignité des individus, dit-il. Tocqueville montre, dans ses écrits, que, dans une société qui défend le principe de l'égalité des conditions, chacun tend à considérer l'autre comme un semblable et éprouve, de ce fait, des sentiments comme la compassion ou la pitié, qui n'existent pas, ou peu, dans les sociétés hiérarchiques. Au XIX^e siècle, personne ne s'indigne que les bonnes soient violées par leurs patrons ou les fils de leurs patrons : c'est la conséquence malheureuse mais normale de la disparité des statuts sociaux.* »

Cette attention nouvelle à la souffrance d'autrui a été nourrie, à partir du XVIII^e siècle, par une lente métamorphose des sensibilités. « *La philosophie des Lumières, la Révolution et les droits de l'homme engendrent une montée en puissance de l'individu, explique l'historienne Anne-Claude Ambroise-Rendu. Au XIX^e siècle, chacun est invité à prendre conscience de son moi intérieur : on valorise l'introspection, on s'interroge sur son histoire personnelle, on questionne ses blessures.* » Les femmes se mettent à rédiger des journaux intimes, les familles entretiennent des correspondances suivies et, dans le sillage des *Confessions* de Rousseau, nombre d'écrivains racontent leurs tourments intérieurs dans des autobiographies.

De l'« offense » à la violence

En un peu plus d'un siècle, cette nouvelle donne bouleverse le regard sur la pédophilie. Elle était considérée comme une offense à la moralité publique et aux bonnes mœurs, elle devient une violence perpétrée envers autrui ; elle donnait à voir la jouissance d'un violeur, elle est désormais réprimée au nom de la souffrance psychique de la victime ; elle était regardée comme une affaire privée relevant de l'intimité familiale, elle inspire peu à peu une

politique publique menée par l'Etat. « *Ce n'est plus la blessure à la loi commune qui scandalise, mais le spectacle du corps meurtri de la victime* », résume Antoine Garapon. Surtout si ce corps est un enfant.

Car l'époque est en train de découvrir, non sans ravissement, que l'enfance est un âge à part. Ce n'était pas le cas sous l'Ancien Régime : selon l'historien Philippe Ariès, les adultes du Moyen Age et du début de la modernité leur témoignaient une grande indifférence – Montaigne écrit, dans une incertitude qui nous est devenue incompréhensible, avoir perdu « *deux ou trois* » enfants en nourrice –, « *non sans regrets, mais sans fâcherie* », ajoute-t-il. Loin de vivre dans un monde à eux, les enfants, écrit Philippe Ariès, sont « *confondus* » avec les adultes : ils entrent dans la « *grande communauté des hommes* » dès qu'ils sont capables de se passer de leur mère ou de leur nourrice, à l'âge de sept ans.

Il faut attendre la modernité pour que l'enfance devienne un continent à part. Dans *L'Invention du jeune enfant au XIX^e siècle* (Belin, 1997), l'historien Jean-Noël Luc raconte ainsi que, dans les familles aisées, nombre de mères tiennent « un journal d'observation » où elles chroniquent, attendries, le développement de leur progéniture. Au XIX^e siècle, les ouvrages de psychologie, de puériculture et de pédagogie se multiplient, tandis que la littérature explore la figure de l'enfant malheureux – *La Petite Fadette*, de George Sand, et *David Copperfield*, de Charles Dickens, sont publiés en 1849, *Le Petit Chose*, d'Alphonse Daudet en 1868, *Sans famille*, d'Hector Malot en 1878.

Nourrie, à partir de la fin du XIX^e siècle, par la psychanalyse, cette sensibilité nouvelle aux enfants finit par trouver une traduction politique : les gouvernements font de la protection de l'enfance une politique publique à part entière.

En 1889, le législateur autorise ainsi la déchéance de la puissance paternelle lorsqu'un père livre son fils ou sa fille « *à la débauche* ». « *L'enfant devient à la fois rare et précieux, l'obligation scolaire s'impose et l'Etat prend le relais des associations philanthropiques et des œuvres charitables en tentant de protéger l'enfant des prédateurs sexuels* », analyse l'historienne Anne-Claude Ambroise-Rendu.

A partir de la fin du XIX^e siècle, cette intolérance sociale à la pédophilie est renforcée par le mouvement en faveur de l'égalité hommes-femmes. En remettant en cause le règne du patriarcat, les militantes de l'égalité œuvrent, sans en avoir toujours pleinement conscience, en faveur de la protection des enfants. Les deux combats n'avancent pas main dans la main, mais ils se croisent et se côtoient : le crime sexuel est un abus de pouvoir et, en matière de hiérarchie sociale, les femmes et les enfants ont incontestablement un point commun – ils appartiennent depuis des centaines d'années au monde des dominés.

Au XIX^e siècle, les femmes et les enfants sont en effet placés sous l'autorité toute-puissante du chef de famille : en vertu du code civil Napoléon de 1804, les épouses ne peuvent ester en justice, signer un contrat ni même disposer de leurs biens. Le sort des enfants n'est guère plus enviable : ils peuvent être réprimandés, châtiés, voire emprisonnés à la simple demande de leur père. Dans la famille comme dans la société, c'est le regard masculin sur le corps, la sexualité, la violence ou l'enfance qui façonne la conscience commune de la pédophilie : les élus qui rédigent les lois sur les viols, les médecins qui examinent les enfants abusés et les jurés qui prononcent les sentences contre les agresseurs sexuels sont tous des hommes.

En dénonçant, au XX^e siècle, la domination masculine, les féministes imposent peu à peu un autre regard : elles combattent la vieille croyance en l'incontrôlable « énergie » sexuelle des hommes, elles insistent sur le fait que le silence ne vaut pas consentement, elles montrent que l'agression sexuelle est une forme extrême d'oppression.

« *Pour les féministes, le viol est une arme du patriarcat*, souligne Sylvie Chaperon, professeure d'histoire contemporaine à l'université Jean-Jaurès de Toulouse. *C'est l'idée que défend, en 1975, la féministe américaine Susan Brownmiller dans Against Our Will : Men, Women and Rape. L'agression sexuelle sert à consolider la hiérarchie entre les sexes.* »

L'apport du combat féministe

Parce que la pédophilie renvoie, comme le viol, à la domination masculine, elle s'invite naturellement, dans les années 1980, dans les combats menés par les féministes.

Elles considèrent que « *les violences sur les enfants ne sont finalement que l'une des modalités de l'expression de la violence patriarcale* », écrit en 2009 Laurie Boussaguet, chercheuse à Sciences Po, dans la *Revue française de science politique*. « *Certaines féministes des années 1980 ont été, enfants, victimes d'inceste au sein de leur famille*, ajoute l'historienne Sylvie Chaperon. *En faisant parler, une fois adultes, l'enfant abusée qui est en elles, elles montrent que le patriarcat commence dès le plus jeune âge. Cette prise de parole publique entraîne une prise de conscience collective sur la pédophilie.* »

D'autant que les psychiatres commencent à mesurer les ravages psychiques de la pédophilie. « *Au début des années 1990, la pédopsychiatre américaine Lenore Terr met en lumière l'existence des "traumatismes de type 2" – la répétition régulière d'agressions que l'enfant peut anticiper mais pas éviter*, explique Thierry Baubet, professeur des universités et chef du service de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent à l'hôpital Avicenne, à Bobigny (Seine-Saint-Denis). *C'est dans cette dernière catégorie qu'elle range les agressions sexuelles : ils font de l'enfant une victime blessée mais impuissante. Cette blessure impacte son développement et il risque, toute sa vie, de développer des troubles graves.* »

Naissance de la justice de l'intime, apparition de la démocratie, changement de statut de l'enfant, émergence de l'égalité hommes-femmes, compréhension du traumatisme : la condamnation contemporaine de la pédophilie trouve sa source dans ces multiples révolutions du regard, du pouvoir et de la sensibilité.

Qui comprendrait, aujourd'hui, le récit glaçant de 1760 qui ouvre le livre de Georges Vigarello ? Dans son journal, un vitrier raconte, avec une désinvolture insouciant et amusée le viol qu'il vient tout juste de commettre, avec un ami, dans le bois de Vincennes. « *La violence sexuelle et son jugement sont indissociables d'un univers collectif et de ses changements* », conclut l'historien.

Anne Chemin

FÉVRIER 2020

Un écrivain pédophile — et l'élite française — sur le banc des accusés

Par Norimitsu Onishi, [New York Times](#), 11 février 2020

Gabriel Matzneff écrit ouvertement sur sa pédophilie depuis des décennies, protégé par des personnalités influentes des médias, de l'édition, du monde politique et du milieu des affaires. Désormais ostracisé, il attaque leur « lâcheté » dans un entretien rare.



L'écrivain français Gabriel Matzneff sur la Riviera italienne ce mois-ci. Il se vante depuis longtemps de ses relations sexuelles avec des mineurs. Credit...Andrea Mantovani pour The New York Times

PARIS — Gabriel Matzneff, l'écrivain français poursuivi pour son éloge de la pédophilie, se terre dans une chambre d'hôtel de la Riviera italienne sans arriver à se détendre, ni à dormir, ni à écrire.

Lâché par les puissantes personnalités des médias, de l'édition, du monde politique et du milieu des affaires qui le protégeaient il y a encore quelques semaines, il est seul et à l'abri des regards. Il ne sort que pour des promenades solitaires, caché derrière ses lunettes de soleil, et quand je réussis à le retrouver dans un café qu'il avait mentionné dans ses livres, il tombe des nues.

« Je me sens un mort-vivant, un mort qui marche, qui marche sur le *lungomare*, » dit-il au cours du long entretien qu'il accepte finalement de m'accorder, désignant le front de mer par son nom italien.

M. Matzneff n'a pas l'habitude de se cacher. Longtemps il a été célébré parce qu'il ne cachait rien, justement; ni sa chasse aux jeunes filles devant les collèges parisiens, ni ses rapports sexuels avec des garçons de huit ans aux Philippines.

Il a été invité à déjeuner à l'Élysée par François Mitterrand et a fréquenté Jean-Marie Le Pen, le dirigeant d'extrême-droite. Il a bénéficié des largesses du couturier Yves Saint Laurent et du compagnon de ce dernier, le puissant homme d'affaires Pierre Bergé.



M. Matzneff, à droite, à Paris en 1990 avec l'homme d'affaire français Pierre Bergé, au centre, et Harlem Désir

Credit...Pierre Guillaud/Agence France-Presse — Getty Images

Mais M. Matzneff est convoqué par le tribunal correctionnel de Paris ce mercredi 12 février, accusé d'apologie de la pédophilie dans ses livres. Il risque jusqu'à cinq ans de prison. Mais, en filigrane, c'est aussi une certaine élite qui est sur le banc des accusés: celle qui a promu sa carrière, qui a ignoré les rares appels réclamant son arrestation et, volontairement ou pas, qui a aidé l'homme à échapper à la justice.

Le soutien dont il a bénéficié est à l'image d'une vieille contradiction hexagonale : la France a beau être un pays profondément égalitaire, son élite tend à se démarquer des gens ordinaires en s'affranchissant des règles et du code moral ambiant, ou, tout au moins, en défendant haut et fort ceux qui le font.

Il y a dix ans, Dominique Strauss-Kahn fut éjecté de son poste à la tête du Fonds monétaire international à la suite d'une accusation de harcèlement sexuel par une femme de ménage d'un hôtel. Un de ses soutiens balaya l'affaire sous prétexte qu'il s'agissait d'un « trousseage de domestique », une expression qui évoque le passé féodal de la France.

Ce mardi, le procureur de Paris a annoncé sur Europe 1 qu'un appel à témoins avait été lancé pour retrouver d'éventuelles victimes de M. Matzneff.

« On est dans une société très égalitaire où il y a une poche de résistance qui effectivement se comporte comme une aristocratie, » explique Pierre Verdrager, un sociologue spécialiste de la pédophilie.

M. Matzneff était de ces figures transgressives que les élites ont toujours aimées. Pour des intellectuels de gauche grisonnants, ses ouvrages prolongeaient l'esprit libertaire de Mai 68, tandis qu'une nouvelle génération d'écrivains de droite a pu voir en lui un symbole de l'anti-politiquement correct.

Mais le vent a tourné. M. Matzneff et ses soutiens sont maintenant sommés de s'expliquer face à un nouveau mouvement social – la libération de la parole des femmes, si longtemps étouffée par des hommes puissants.

C'est la publication il y a un mois du livre Le consentement, premier témoignage d'une des victimes mineures de l'écrivain, Vanessa Springora, qui a donné le signal. Le livre ne contient aucune révélation sur l'historique sexuel de M. Matzneff, mais il a provoqué un revirement culturel radical en France.



Vanessa Springora a écrit un livre sur sa séduction par M. Matzneff quand elle avait 14 ans. « J'avais effectivement cet objectif de l'enfermer dans un livre, de le prendre à son propre piège, » dit-elle. Credit...Olivier Dion

« C'est le #MeToo de l'édition française. On libère une parole dans un milieu, le milieu littéraire français, qui est machiste, assez misogyne et qui se tait – omerta, » confirme François Busnel, producteur et présentateur de *La Grande Librairie*, l'émission littéraire télévisée la plus suivie en France.

La chute de Gabriel Matzneff a beau être tardive, elle est brutale. Ses trois éditeurs l'ont lâché. Le directeur du Centre national du livre a annoncé que l'écrivain perdrait une allocation annuelle prestigieuse et rarement attribuée. Le ministère de la Culture a remis en cause deux décorations que l'État lui avait octroyées au milieu des années 1990. *Le Point* lui a retiré sa chronique hebdomadaire. Une enquête judiciaire est ouverte à son encontre.

Le délai de prescription est a priori dépassé en ce qui concerne Mme. Springora. En revanche, M. Matzneff risque d'être poursuivi au pénal pour avoir eu des relations sexuelles avec des mineurs plus récemment en France et à l'étranger, outre l'accusation d'apologie de la pédophilie. Réfugié en Italie, il s'insurge contre ces reproches.

« Qui sont-ils pour juger leurs semblables ? » dit-il. « Des associations pour la vertu, et eux comment ils couchent, qu'est-ce qu'ils font au lit et avec qui ils couchent, et leurs désirs secrets et refoulés ? »

L'écrivain-icône

Pour beaucoup, l'histoire de M. Matzneff, ne pouvait avoir lieu « qu'en France ».

De Voltaire à Hugo et de Zola à Sartre, la France est un pays où la figure de l'écrivain est sacralisée. D'innombrables rues parisiennes portent le nom d'hommes de lettres, comme pour marquer physiquement leur extraordinaire influence. Chaque mercredi, *La Grande Librairie* consacre 90 minutes de prime time aux sorties littéraires sur une des principales chaînes de télévision française.

M. Matzneff n'est peut-être pas l'un des plus grands écrivains français, mais il a largement bénéficié de cette tradition. Il est l'auteur de plus de 50 romans, collections d'essais et volumes de journaux qui ne seraient sans doute jamais parvenus en librairie si l'industrie avait été plus soucieuse de ses résultats financiers.

Ses éditeurs français ont même consciencieusement accepté de publier plusieurs journaux intimes pour des périodes parfois identiques et dont la minutie évoque davantage de la comptabilité. Mais ces ouvrages regorgent de détails méticuleux sur les gens qui le soutenaient et les jeunes filles qu'il séduisait, parmi lesquelles figurait Mme. Springora.



Une librairie à Paris. De Voltaire à Hugo, de Zola à Sartre, la figure de l'écrivain est sacralisée en France. Credit...Dominique Faget/Agence France-Presse — Getty Images

Il y a un mois, la justice, soudainement enhardie, a débarqué chez Gallimard, une prestigieuse maison d'édition française, pour saisir seize exemplaires de ses livres. Au procès qui s'ouvre mercredi, ces livres pourraient servir de preuves à charge contre les éditeurs et les soutiens de M. Matzneff.

« Nous connaissons des hommes qui souffraient de troubles émotionnels, qui ont justifié la pédophilie en lisant les livres de Matzneff, » explique Méhana Mouhou, avocat de L'Ange Bleu, l'association à l'origine de la citation à comparaître de M. Matzneff.

L'écrivain s'est éclipsé fin décembre, juste avant la publication du témoignage de Mme. Springora. Alors que le scandale éclatait à Paris, je me suis plongé dans les journaux et les livres de M. Matzneff. Quand une courte interview accordée à BFM TV donna des indices sur son lieu de refuge, je pris la direction du littoral italien, où je l'ai trouvé – l'homme a ses habitudes, ses journaux le montrent – dans son café préféré.

D'abord sur la défensive, à la fois surpris et en colère, il finit par reconnaître qu'il se sent « très, très seul, » et se livre peu à peu, demandant à ce que son adresse exacte ne soit pas révélée avant de se confier pendant trois heures et demie.

Il se dit déconcerté par le brusque revirement culturel en France et par sa chute précipitée. Il n'exprime aucun remords vis-à-vis de ses agissements et ne renie aucun de ses écrits.

M. Matzneff confirme aussi les passages de ses livres qui évoquent le soutien de personnalités influentes dont il a bénéficié, en ajoutant quelques nouveaux détails. Il paraît à la fois amer et en colère de savoir que ses vieux amis se taisent, prennent leurs distances, ou se sont retournés contre lui.

« Ils témoignent de leur lâcheté, » dit-il. « On peut dire prudence, mais, enfin, c'est quand même plus que de la prudence pour certains que je prenais pour des amis. »

Un réseau puissant

Les amis de M. Matzneff ne se contentaient pas d'admirer son œuvre. Volontairement ou pas, ils contribuaient à protéger l'écrivain des autorités.

En 1986, des policiers à Paris avaient convoqué M. Matzneff, âgé à l'époque de 50 ans, après avoir reçu des lettres anonymes affirmant qu'il vivait dans son appartement avec Vanessa Springora, qui avait alors 14 ans.

Il s'était bien rendu au commissariat, mais avec un talisman en poche : un article très élogieux à son égard, signé par François Mitterrand, le président à l'époque. Ce dernier avait remarqué M. Matzneff vingt ans plus tôt, lors de la sortie de sa première collection d'essais, *Le Défi*.



François Mitterrand, l'ancien président français, avait exprimé de l'admiration pour M. Matzneff à la sortie de son premier livre en 1965. Credit...Michel Lambert/Gamma-Rapho, via Getty Images

« Cela lui a tellement plu qu'il l'a offert à ses fils qui devaient avoir 15, 16 ans... et il m'a invité à déjeuner, » se souvient M. Matzneff.

M. Mitterrand continua à fréquenter ce jeune écrivain prometteur dont il demeura admiratif, y compris après son apologie retentissante de la pédophilie, parue en 1974 sous le titre *Les moins de seize ans*.

Une fois élu président en 1981, M. Mitterrand invita M. Matzneff au moins une fois à déjeuner au palais présidentiel, précisément en 1984, d'après l'*Institut François Mitterrand*.

Le président signa également un article enthousiaste dans une revue culturelle éphémère, *Matulu*, pour un numéro spécial consacré à M. Matzneff, en juillet 1986. Qualifiant l'homme de « séducteur impénitent », le président écrit qu'il « m'a toujours étonné par son goût extrême de la rigueur et par la densité de sa réflexion. »

Gabriel Matzneff

TOUT UN ART DE VIVRE



L'opposition sous les Césars

par François Mitterrand

Je me souviens qu'un jour, Gabriel Matzneff me signala « l'opposition sous les Césars ».
« Lucrèce, Sénèque, Pétrone, Tacite », écrit-il, « sont pour moi aussi vivants, aussi complètes, aussi fraternels que peuvent l'être Byron, Nietzsche ou Cooran. Au moins autant que les maîtres modernes, les anciens Romains m'ont appris à vivre. Un jour, ils m'apprendront à mourir ».
Gabriel Matzneff tient le journal de sa vie depuis l'âge de 16 ans et ne semble connaître qu'un seul ennemi : la pesanteur. Une inspiration hédoniste, puisée aux racines du monde méditerranéen, l'entraîne et le guide.
Ce séducteur impénitent, qui se définit lui-même comme un mélange de Dorian Gray et de Dracula, m'a toujours étonné par son goût extrême de la rigueur et par la densité de sa réflexion.
La spontanéité de son jugement, exprimée dans un style limpide, s'allie à une exigence de vérité qui le mène souvent hors des limites considérées comme ordinaires. A sa vie et à son oeuvre, il porte la même attention.
Je l'ai connu lorsqu'il était un très jeune auteur, vif, grave et léger, un peu littéraire. Quelques chroniques, un livre, m'avaient semblé annoncer un vrai et grand talent. J'ai perdu de vue le personnage qu'il est devenu, jamais l'écrivain qu'il est resté : la preuve...

François Mitterrand

L'ascèse et la fuite

par Laurence de Roux

« C'est agaçant à la fin ! On ne sait jamais où vous êtes. » Le reproche de Montherlant à Matzneff en est-il vraiment un ? On ne peut trouver l'écrivain, quoi qu'il dise, que dans le secret de son coeur, et l'oeuvre n'est que ce qu'il veut bien livrer. De *L'Archamandriat* au dernier volume de son journal, et dans ses Carnets noirs eux-mêmes, le passage d'un sentiment à l'autre dans le temps se fait avec autant de violence que s'il s'agissait d'une seule journée. Son oeuvre est bien une journée tragique. Où donc est-il chez lui, où donc est sa maison ?

Courant de l'ascèse à la fuite, rires sont les moments pendant lesquels il ne goutte pas le moyen de s'échapper. Il se précipite au monde et ne se donne qu'à son destin. Mais quel destin ? Sa vision est romantique, sa manière est romantique. S'il trouve un jour son Port-Royal, il y trouvera jardins et duchesses parce que dans le monde, au milieu du monde, il était absent.

Matzneff s'astreint à une « ascèse » digne de l'antiquité, puis l'oublie dans l'année. De même passe-t-il du costume élégant au tee-shirt jaune du « people's power » de Mme Cory Aquino. Sa morale pratique est que l'avenir n'existe pas, et que ce n'est qu'aujourd'hui qu'on décide, qu'on agit, ou qu'on choisit de ne pas décider et de ne pas agir.

Pour échapper à la décision, chacun trouve sa fuite. Celle de Matzneff trouve sa fin en elle-même, nourrissant l'oeuvre par une perfusion constante, quotidienne, goutte à goutte. La fuite est l'appel vers autre chose que la règle. Et appelant la règle pour pouvoir la transgresser. D'où son attachement à la forme, et son respect des convenances. Praticant l'héautonimie (se donner à soi-même ses propres lois) il a ses garde-fous qu'il maintient comme ils le

maintiennent. Respect de la forme, attachement à son allure, soin jaloux de sa personne physique, amour de soi aussi conjugué aux reproches qu'il peut se faire : son journal témoigne de ce cercle. Un cercle qu'il qualifie d'« infernal », au milieu des passions diverses (« son nom est légion ») qu'il recherche comme si elles étaient aussi la Règle. Hors des passions, pas de vie digne d'être vécue.

D'où le thème du suicide comme fuite suprême, ou suprême libération. « Mort soudaine, seule à craindre et c'est pourquoi les confesseurs demeurent chez les Grands ». Assidu du jansénisme, Matzneff connaît la phrase de Pascal et la commente tout au long de ses Carnets par un « encore un instant » ou un « je ne suis pas prêt ». Obsédé de la fuite du temps, obstiné dans ses passions, il sourit rarement. Plus grave que la plupart, il avance encombré de sa mémoire, comme une des ombres de Verlaine :

« Te souviens-tu de notre estate ancienne ?
 Pourquoi voulez-vous donc qu'il m'en souviennes ? »

Ascèse et fuite sont ses deux visages, dont Vénus et Junon ne sont que des apparitions.

Comme le feu mêlé d'aromates témoigne d'une expérience spirituelle vraie, telles de ceux qui ne considèrent pas le christianisme comme une idée. Livre étonnant, lorsqu'on le rapproche de son Journal, où la douleur des séparations, l'absence apparente de la nostalgie même de son union, l'éloge de la division et des dispersés apporte un contraste vraiment tragique.

Donnant des armes à ses ennemis, et s'exposant volontairement, tout ce qui peut être retenu contre lui l'a été.

Mais on ne peut, comme l'a fait il y a quelques années un journaliste, lui reprocher l'absence de tragique. Il y a toujours, au milieu de ses aveux, de ses complaisances parfois, ce qu'il ne dit jamais.

Cet homme qui se livre et livre les autres à des retenues soudaines. On sait que dans la conversation, Matzneff, s'il est d'une courtoisie exemplaire, a des accès de misanthropie, des revirements, refusant de répondre aux questions, s'étonnant qu'on les lui pose. « Tous droits réservés », c'est aussi sa devise.

Il écrit tout, tout ce qui doit être dit, et devra rester. L'expérience de Byron lui a servi de leçon, et parmi les identifications successives qu'il fait avec son cher poète (où l'inspiration qui le mène est la passion de soi, tant les analogies sont évidentes), celle de l'écrivain et de son oeuvre est une des plus claires. Peut-être plus tard, les femmes de Barbe-bleue auront-elles le désir de parler - autre rêverie byronienne. Mais laissons cette question pour ses vieux jours.

Cyrille/Nil, le héros romanesque de Matzneff, c'est l'héritier, le lieu génétique de toutes nos contradictions, l'éternel enfant qui aurait reçu trop de couronnes. Elisabeth d'Autriche plaignant son fils épuisé par son précepteur lui disait : « Comment pourras-tu porter la double couronne ? » Matzneff a tant de dons que la plupart ignorent. Il y a du Kouraguine en lui (parce qu'il fuit, qu'il rompt, qu'il a bel appétit), et aussi du prince André, qui n'a que faire des transgressions et des balivernes.

Sa vitalité - toujours tendu aux extrêmes, comme celle des adolescents. Lorsqu'il publie *Comme le feu mêlé d'aromates*, en 1969, il a trente-trois ans : « le christianisme est la religion de la faim de l'âme, mais il est aussi la

religion de la brûlure de l'âme (...) j'ai l'extraordinaire bonheur d'être orthodoxe. » Pénétré du trésor qu'est le christianisme, sensible aux Romains, ses contradictions sont presque dépassées dans ce très bel essai. Seul écrivain à avoir exprimé une orthodoxie française - les personnages de Volkoff sont russes - Matzneff, en un sacrement qui couronnait véritablement son désir d'union, se marie en 1970. Il a tout dit dans *N'ai-je réjoui-toi*.

« Il n'est pas aisé de trancher si telle est la voie juste, la vérité unique à quoi nous devons tout sacrifier » - sa propension à ne renoncer à rien, à exalter ses contradictions, se fera de plus en plus constante, et violente.

A dix-sept ans, il voulait le Levant et l'Asie, il aura l'un et l'autre. Ce n'est plus à Cabourg mais à Manille qu'il s'en va. Sa souveraine maîtrise du temps, son côté d'Artagnan (« je ne gîte pas là où je méprise »), le ramènent à son adolescence, alors qu'il aura cinquante ans cette année. Christian Cambouzat, l'homme caché dans la montagne, lui a rendu une silhouette de seize ans. Se soumettant deux fois par an à une ascèse luxueuse au Mont-Pélerin, il connaît mieux que quiconque la tentation de l'oubli, de la fuite...

Je n'ai rien dit des femmes, ni des enfants. Les enfants sont une forme de fuite. Il n'y a rien à en dire, et parfois d'étranges complaisances à en parler. Silence pour les choses graves ! Silence, car le tribunal entre tous les jours dans nos poètes. La cour réclame un peu de silence pour laisser parler les avocats, au jour où seroit compétés nos moindres paroles.

L.R.

M. Mitterrand écrivit un article faisant l'éloge de M. Matzneff, publié dans la revue Matulu en juillet 1986.

La chronique fut publiée quelques semaines de peine avant que la Brigade des mineurs ne s'intéresse à Gabriel Matzneff suite à la lettre de dénonciation.

« Sans doute, j'avais peut-être découpé l'article dans mon portefeuille, » avance Gabriel Matzneff.

Dans son livre, Mme. Springora se souvient qu'« en cas d'arrestation, il pense qu'elle [la chronique de Mitterrand] aurait le pouvoir de le sauver. »

Selon M. Matzneff, c'est précisément ce qui est arrivé. Quand les inspecteurs l'ont vue, ils ont rejeté les lettres de dénonciation comme étant le fruit d'un rival littéraire.

« Un des inspecteurs m'avait dit, 'Mais ça c'est des genres de jalousies, ces lettres anonymes, c'est certainement de la jalousie,' » dit M. Matzneff.

Outre François Mitterrand, M. Matzneff bénéficiait d'appuis plus directs.

D'abord, celui de son ami Christian Giudicelli, un écrivain maintes fois primé qui avait accepté de cacher chez lui des lettres et les photos de Mme. Springora qui étaient compromettantes pour M. Matzneff, relate-t-il.

Puis, cherchant un abri plus sûr, M. Matzneff et l'adolescente s'installèrent à l'hôtel. M. Matzneff explique que les factures de ce dernier étaient réglées par Yves Saint Laurent, le couturier décédé en 2008, par l'entremise d'un de ses collaborateurs proches, Christophe Girard. L'arrangement lui avait permis de se remettre d'une opération de l'œil, et d'« échapper aux visites de la Brigades des mineurs (qu'il appelle des "persécutions"), » écrit Mme. Springora.

M. Matzneff se rappelle de M. Girard lui disant, « Nous nous occupons de tout, les repas, tout. » Il précise: «et ça a duré je crois, deux ans, à peu près. »

« Pour nous, c'est une goutte d'eau, ce n'est rien, nous vous aimons beaucoup, » lui avait dit M. Girard, toujours d'après M. Matzneff. M. Girard a refusé de nous accorder un entretien pour cet article.

Serrer les rangs

Les rapports sexuels avec mineurs âgés de moins de quinze ans étaient et sont toujours illégaux en France. Mais contrairement aux États-Unis ou à d'autres pays dont les lois estiment que les mineurs sont trop immatures pour consentir pleinement à des relations sexuelles, la France ne définit pas d'âge minimum de consentement. Récemment encore, en 2018, le gouvernement a retiré d'un projet de loi un article qui établissait une présomption de non-consentement des mineurs de moins de 15 ans.

En France, M. Matzneff a toujours veillé à ne pas sortir de ce que certains appellent une « zone grise » quand il s'épanche sur ses relations avec des jeunes filles dans ses journaux et ses romans. Quand il décrit clairement des escapades pédophiles, surtout avec des garçons pré-pubères, c'est aux Philippines que cela se passe.

« Il m'arrive d'avoir jusqu'à quatre gamins – âgés de 8 à 14 ans – dans mon lit en même temps, et de me livrer avec eux aux ébats les plus exquis, » écrit-il dans *Un Galop d'enfer*, son journal publié en 1985.

Certains lecteurs en furent abasourdis.



M. Matzneff en 1991. Credit...Sylva Maubec/Sygma, via Getty Images

« Il devrait être en prison, » se souvient avoir pensé Denis Tillinac, une des rares voix critiques, qui dirigeait la maison d'édition La Table Ronde et qui avait refusé de publier ses carnets intimes. « Mais non, il n'est pas en prison, il est reçu et choyé par le président de la République, Mitterrand. »

La critique la plus publique eut lieu en 1990, au cours de l'émission littéraire télévisée *Apostrophes*. L'animateur et les invités commentaient le dernier volume du journal de M. Matzneff, *Mes amours décomposés*, dans lequel l'écrivain se vante de ses innombrables relations sexuelles avec des mineurs, dont des garçons Philippins de 11 et 12 ans qu'il qualifie de « piment rare ».

Une seule voix s'éleva pour dénoncer les pratiques sexuelles de M. Matzneff: celle de la journaliste québécoise Denise Bombardier, l'unique étrangère sur le plateau. La réaction de l'intelligentsia française ne se fit pas attendre.

Josyane Savigneau, rédactrice en chef du *Monde des livres* de 1991 à 2005, critiqua publiquement Denise Bombardier et prit la défense de l'écrivain. Interrogée récemment à ce propos, Mme. Savigneau dit avoir été scandalisée par certains textes de M. Matzneff, mais estime que ses livres étaient meilleurs que d'autres qui atterrisaient sur son bureau.

« Je le voyais comme un homme qui aime les jeunes filles. En France, on ne l'a jamais vu avec des garçons, » dit-elle.



« Je le voyais comme un homme qui aime les jeunes filles. En France, on ne l'a jamais vu avec des garçons, » dit Josyane Savigneau. Credit...Hannah Assouline/Opale, via Bridgeman

Philippe Sollers, l'éditeur de M. Matzneff chez Gallimard, fustigea la journaliste québécoise en l'affublant d'un terme sexuel grossier. M. Sollers n'a pas souhaité répondre à notre demande d'interview.

Le seul à prendre publiquement la défense de Mme. Bombardier fut celui qu'on attendait le moins : M. Mitterrand.

Mme. Bombardier fut invitée à l'Élysée, raconte-t-elle, et M. Mitterrand lui avoua qu'il avait reconnu « quelques qualités » à M. Matzneff, mais que ce dernier avait malheureusement « sombré » dans la « pédophilie ».

Le bateau coule

M. Matzneff avait beau publier des livres à la chaîne, il avait du mal à joindre les deux bouts, si bien qu'il se tourna vers ses amis haut placés.

En 2002, M. Girard, l'ancien collaborateur d'Yves Saint Laurent, était devenu adjoint à la culture du maire de Paris, un poste qu'il occupe de nouveau à l'heure qu'il est. Il fit pression pour que M. Matzneff obtienne une allocation annuelle à vie du Centre National du Livre, un privilège rarement attribué, comme l'a révélé son directeur actuel, Vincent Monadé, au quotidien L'Opinion.



Christophe Girard en 2013. Il fit pression pour que M. Matzneff obtienne une allocation annuelle à vie du Centre National du Livre. Credit...Lionel Bonaventure/Agence France-Presse — Getty Images

En 2005, l'éditeur d'origine des *Moins de seize ans* rechignait à le republier. C'est alors, selon M. Matzneff, qu'un autre de ses vieux alliés, un puissant avocat et écrivain nommé Emmanuel Pierrat, le présenta à un nouvel éditeur, qui donna une seconde vie au livre.

« Je n'en renie pas une ligne, pas un mot, » écrit l'auteur dans la préface de cette édition de 2005.

M. Pierrat, qui représente désormais M. Matzneff, est également Président du PEN Club en France et le secrétaire général du musée Yves Saint Laurent. Il n'a pas répondu aux nombreux mails et messages que nous lui avons envoyés pour l'interviewer.

Arrivé 2013, les opinions de M. Matzneff sont passées de mode. Ses livres se vendent à peine. Un an plus tôt, un cancer de la prostate lui était diagnostiqué.

Même désespéré, il réussit à faire jouer ses relations.

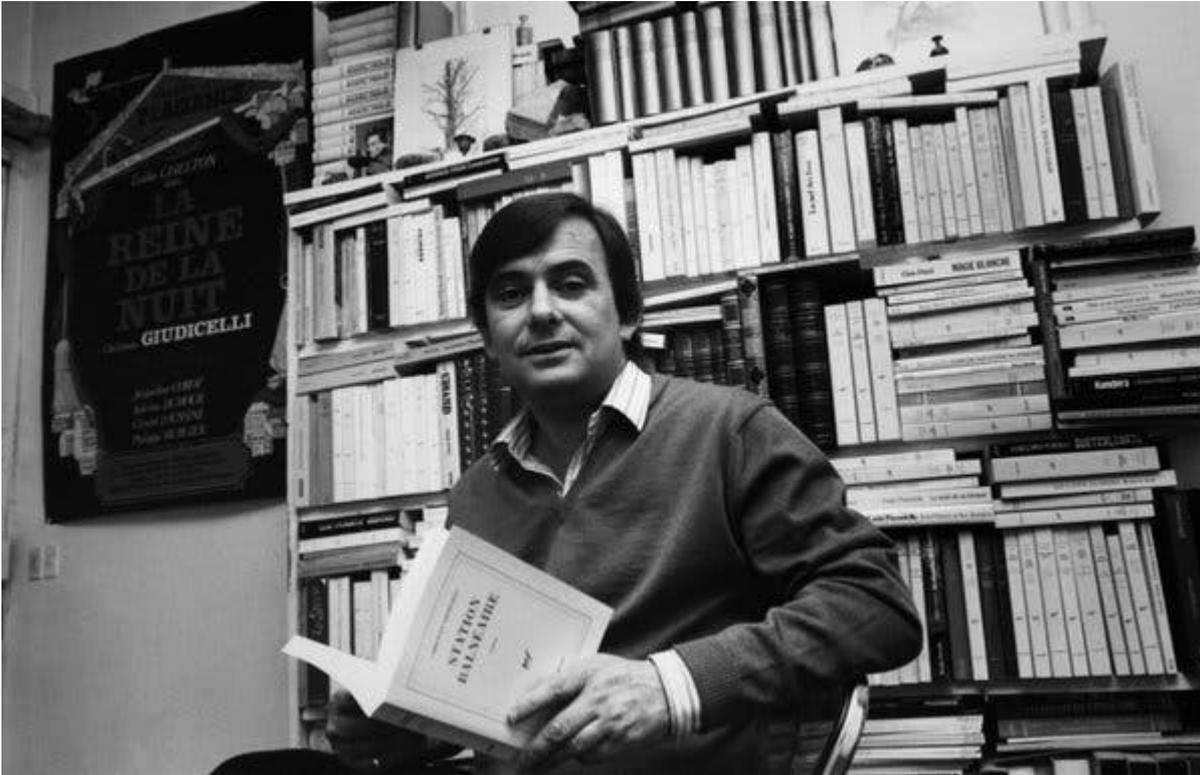
Le Renaudot lui avait échappé à deux reprises, en dépit des manœuvres farouches d'un des jurés, M. Giudicelli, l'écrivain à qui il avait confié les lettres et les photos de Mme. Springora lorsqu'il redoutait une descente de la police.

M. Giudicelli était non seulement l'ami et l'un des éditeurs de M. Matzneff chez Gallimard, mais aussi son acolyte régulier lors de ses virées à Manille.

Gallimard n'a donné aucune suite à nos demandes d'interview, ni avec M. Giudicelli, ni avec d'autres représentants de la maison.

Les deux hommes sont si proches qu'ils se réfèrent l'un à l'autre en utilisant les numéros des chambres qu'ils occupaient lors de leur premier séjour au Tropicana Hotel à Manille.

« Lorsqu'il s'agit d'évoquer, ici et là, en un court paragraphe, de menues coquinerie et fredaines dont nous ne nous sentons guère coupables, mon cher Eight o four prend soin de dissimuler son cher Christian sous l'aile protectrice d'Eight one one, » écrit M. Giudicelli.



Christian Giudicelli à Paris en 1986. Selon M. Matzneff, il accepta de cacher des lettres et des photos de Mme. Springora à 14 ans. Credit...Daniel Simon/Gamma-Rapho, via Getty Images

En 2013, M. Giudicelli aida à garantir le prix Renaudot pour son ami, après avoir soigneusement confié aux jurés que ce dernier souffrait d'un cancer.

« C'est un argument qu'on a beaucoup entendu : il en a besoin, le pauvre, » confirme Franz-Olivier Giesbert, écrivain, journaliste et membre du jury.

L'académicienne Dominique Bona, seule femme de ce jury de dix personnes, admet que les « liens d'amitié » ont joué un rôle important dans l'attribution du prix à M. Matzneff.

Selon M. Busnel, l'animateur de *La Grande Librairie*, « les jurés littéraires en France sont totalement corrompus. » Mais le Renaudot relança la carrière de M. Matzneff et lui valut même d'être convié sur le plateau de l'émission.

Seules quelques rares voix s'élevèrent pour s'en étonner, dont celle du blogueur littéraire Juan Asensio, qui se fendit d'un [article cinglant](#) sur le prix et sur la pédophilie de M. Matzneff.

« Je pense qu'il y a eu une forme de trouille de la part des journalistes de dire que ce prix était scandaleux, » dit-il.

Le consentement

S'il y en a une que le Renaudot de M. Matzneff rendit particulièrement furieuse, ce fut Mme. Springora. En colère et dépitée d'assister au retour triomphant de M. Matzneff, elle décida d'écrire *Le Consentement*.

« Moi qui n'ai jamais eu de prix important, elle aurait dû être heureuse pour moi. Mais ça l'a mise en colère, » s'étonne M. Matzneff depuis son refuge italien.

Il précise qu'il avait appris la parution imminente du *Consentement* en novembre dernier, par des amis chez Grasset, l'éditeur du livre. Il partait peu après pour l'Italie, alors que le témoignage de Mme. Springora faisait l'effet d'une bombe dans une France en pleine prise de conscience.



La publication du témoignage de Mme. Springora a provoqué une prise de conscience en France. Credit...Christophe Petit Tesson/EPA, via Shutterstock

Isolé dans sa cachette de la Riviera italienne, M. Matzneff dit qu'il ne sait pas quand il rentrera à Paris. Le jour, il se promène sur le *lungomare*, le soir, il dîne seul au restaurant de l'hôtel. Dans sa chambre, il relit d'anciens carnets intimes inédits. Il refuse de lire *Le Consentement*. Il a des insomnies. Il n'écrit plus.

« Je suis trop malheureux, » explique-t-il.

À Paris, c'est au tour de Mme. Springora d'être accueillie en direct et en prime time sur le plateau de *La Grande Librairie*.

Ce qui avait commencé par un livre ne pouvait que s'achever par un livre. *Only in France*.

« J'avais effectivement cet objectif de l'enfermer dans un livre, de le prendre à son propre piège, » Mme. Springora déclara pendant l'émission, « parce que c'est ce qu'il a fait avec moi et c'est ce qu'il a fait avec de nombreuses jeunes filles. »



M. Matzneff dit qu'il ne sait pas quand est-ce qu'il rentrera à Paris. Credit...Andrea Mantovani pour The New York Times Daphné Anglès et Constant Méheut ont contribué à ce reportage.

Georges Vigarello : « Avant la Révolution, le viol appartenait à l'univers de la luxure »

Propos recueillis par Anne Chemin, [Le Monde](#), 11 février 2020

En 1789, la notion de « libre disposition de soi » présente dans la Déclaration des droits de l'homme a contribué à changer le regard sur les violences sexuelles, explique l'historien, spécialiste du corps et de ses représentations, dans un entretien au « Monde ».

Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Georges Vigarello a publié de nombreux ouvrages sur le corps et ses représentations, notamment *Histoire du viol. XVI^e-XX^e siècle* (Seuil, 1998). Il a coordonné, avec Alain Corbin et Jean-Jacques Courtine, une *Histoire du corps*, une *Histoire de la virilité* et une *Histoire des émotions* (Seuil).

Dans votre « Histoire du viol. XVI^e-XX^e siècle », vous montrez que, sous l'Ancien Régime, le viol est très peu réprimé par les tribunaux, mais surtout qu'il n'est pas compris de la même manière qu'aujourd'hui. Que voulez-vous dire ?

Avant la Révolution, le viol n'appartient pas à l'univers de la violence, mais à celui de la luxure, de la lascivité et du péché : il est considéré, comme l'adultère, comme une transgression morale. C'est évidemment très étrange vu d'aujourd'hui, mais c'est logique dans un univers religieux comme celui de l'Ancien Régime. La définition du viol est en outre très différente d'aujourd'hui : il y a viol, disent les textes, quand la femme est « forcée », c'est-à-dire quand le viol s'accompagne de brutalités physiques qui laissent des traces de coups ou de sang. Il faut donc que la victime ait crié ou se soit débattue – et qu'elle trouve des témoins pour le certifier. Enfin, la gravité de l'acte est définie, non par la souffrance de la femme, mais par le statut social du mari : peu importe ce qu'elle éprouve, ce qui compte, c'est l'atteinte au prestige de son époux.

Qu'est-ce qui change avec la Révolution française ?

La Révolution introduit un changement considérable qui est tout entier contenu dans la formule de l'abbé Sieyès, en préambule de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 : « *Tout homme est seul propriétaire de sa personne et cette propriété est inaliénable* ». Ce geste révolutionnaire modifie complètement le regard sur le viol : la femme victime n'est plus la propriété de son mari, mais un sujet à part entière qui bénéficie du principe de la « libre disposition de soi ». Les femmes, certes, resteront encore très longtemps placées sous la tutelle de leurs époux, mais à partir de la Révolution, le viol n'appartient plus à l'univers de la dépravation, du vice et du péché : le code pénal de 1791 le range pour la première fois parmi les « crimes et attentats contre les personnes ».

Qu'en est-il du viol des enfants ?

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle, le regard sur l'enfant se transforme. L'idée que ces petits êtres méritent une attention particulière s'impose peu à peu. C'est l'époque où le médecin Louis-René Villermé, dans sa grande enquête sur « l'état physique et moral » des ouvriers des manufactures, dénonce le travail des enfants – qui sera d'ailleurs encadré par la loi l'année suivante, en 1841. C'est dans ce contexte que l'on s'interroge sur l'attentat à la pudeur sur mineur avec violence, car il ne prend pas en compte les violences morales. Pour y remédier, la loi de 1832 affirme que tout attouchement sur un enfant de moins de onze ans est considéré, par principe, comme violent : la loi proclame donc qu'un enfant de moins de onze ne peut en aucun cas « consentir » à un attouchement ou un viol.

Peut-on dire qu'au XIX^e siècle la compréhension de ce que nous désignons aujourd'hui comme un viol progresse ?

Oui, car le viol est peu à peu associé à des violences physiques mais aussi morales – des menaces, des contraintes, des pressions ou des tromperies. En 1857, la Cour de cassation estime ainsi que, dans l'affaire Dubas, dans laquelle un homme s'est introduit de nuit auprès de la femme d'un ami en déguisant sa voix, il y a viol lorsque l'agresseur a recours à la « violence physique ou morale » ou « tout autre moyen de contrainte ou de surprise ». Cette idée est reprise, en 1876, dans le grand dictionnaire Larousse, qui évoque la violence physique mais aussi la contrainte, la menace ou la tromperie. S'y ajoute, dans les années 1860, l'idée qu'un homme peut abuser de son autorité : un contremaître peut ainsi exercer un pouvoir sexuel sur son employée.

Le procès des deux jeunes touristes belges, qui s'est tenu à Aix-en-Provence en 1978 et a été suivi, en 1980, par une nouvelle définition pénale du viol, est à vos yeux central. Pourquoi ?

Malgré la réflexion menée au XIX^e siècle sur la notion de contrainte, l'idée que le viol est avant tout une violence physique reste très présente : quand les deux jeunes filles violées dans les calanques de Marseille portent plainte, en 1974, les gendarmes enregistrent les faits, non sous la qualification de viol, mais sous la qualification de coups et blessures. Le soupçon et la méfiance envers les victimes demeurent en outre très prononcés : les deux jeunes victimes sont insultées à leur arrivée au procès et le président s'autorise à les interroger sur des sujets qui n'ont rien à voir avec l'agression – notamment leur homosexualité.

Cette affaire permet cependant de faire bouger les consciences. L'avocate Gisèle Halimi fait de ce dossier le procès d'une société qui privilégie systématiquement le pouvoir masculin, et les audiences permettent de mettre en lumière l'immense traumatisme subi par les victimes : l'une des mères déclare qu'elle ne reconnaît pas sa fille et le mot de « mort psychique » émerge. Ce procès a finalement montré que le viol n'est pas seulement une violence, mais une atteinte à l'intégrité personnelle : lors d'une agression sexuelle, les frontières de l'espace intime sont transgressées.

Cette prise de conscience est le fruit d'un long travail de réflexion sur l'autonomie personnelle amorcée au XIX^e siècle. C'est dans le sens d'un approfondissement des conséquences personnelles dévastatrices de cette violence, autant que dans l'affinement de son seuil, autour de la notion de consentement de la part de la victime qu'une telle dynamique se poursuit aujourd'hui.

Anne Chemin

Les années 1970-1980, âge d'or de l'apologie de la pédophilie en France

Par Anne Chemin, [Le Monde](#), 28 février 2020



Au nom de la libération sexuelle, nombre d'intellectuels et d'artistes ont défendu, après 1968, la pédophilie. Il a fallu que les victimes prennent la parole pour liquider ces discours.

ENQUÊTE

C'est une époque lointaine dont la langue nous est désormais inconnue. Une terre reculée où un écrivain sacré par le prix Médicis (1973) comme Tony Duvert peut affirmer que les « *gamins aiment faire l'amour comme on se mouche* » ; où le Groupe de recherche pour une enfance différente (GRED) publie dans une revue aussi sérieuse que *L'École des parents* ; où un journal comme *Libération* sert de poste restante à un éphémère Front de libération des pédophiles. « *Les années 1970 et 1980 nous mettent en présence d'un monde disparu* », résume le sociologue Pierre Verdrager, chercheur associé à l'université Paris-Descartes.

Pour évoquer cette parenthèse où l'éloge de la pédophilie eut droit de cité, Wikipédia ne s'embarrasse pas d'euphémismes : dans l'encyclopédie en ligne, l'une des entrées sur l'après-Mai 68 est titrée « Apologie de la pédophilie ». « *Ces années furent "l'âge d'or" de l'offensive en faveur de la défense des pédophiles* », constate Jean-Hugues Déchaux, professeur à l'université Lumière-Lyon-II.

Cet univers a sombré corps et biens au début des années 1990 : la pédophilie est alors apparue, non comme une salutaire libération de la sexualité enfantine, mais comme un abus de pouvoir perpétré par des prédateurs sans scrupules – et les décennies précédentes nous sont, du même coup, devenues étrangères.

Une ivresse libertaire qui bouscule tous les interdits

Le plaidoyer en faveur de la pédophilie émerge, il est vrai, dans un monde très éloigné du nôtre. Au lendemain de Mai 68, la France est plongée dans une ivresse libertaire qui bouscule un à un tous les interdits. « *Cette époque sanctifie, de manière parfois naïve, la notion d'émancipation*, souligne Antoine Garapon, secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice. *Il faut impérativement briser l'ordre moral et les tabous de la société bourgeoise.* » « *L'heure de la libération des corps et des sexualités a sonné : plus rien ne va de soi* », ajoute l'historienne Anne-Claude Ambroise-Rendu, auteure d'*Une histoire de la pédophilie. XIX^e-XXI^e siècle* (Fayard, 2014).

Dans ce climat d'exaltation de la liberté sexuelle, nombre de photographes et d'écrivains célèbrent avec ferveur l'érotisme des enfants. Diffusées dans le monde entier, les photos de David Hamilton mettent en scène de très jeunes adolescentes vêtues de nuisettes vaporeuses et de voiles transparents. Brooke Shields, 13 ans, fait la « une » du magazine *Photo*, entièrement nue et outrageusement maquillée. Tony Duvert, publié aux éditions de Minuit, écrit avoir eu des relations sexuelles « *avec un bon millier de garçons* » dont les plus jeunes avaient 6 ans. « *A 4 ans, les enfants bandent ; à 8 ans, ils enculent ; à 10 ans, ils se tripotent ; à 12 ans, ils aiment* », proclame Jean-Luc Hennig, journaliste à *Libération*.

A l'époque, la défense des pédophiles a pignon sur rue – à l'extrême droite, où Alain de Benoist estime qu'il est plus scandaleux de regarder des jeux télévisés que d'avoir la « *passion des fesses fraîches, des émotions naissantes et des seins en bouton* », mais aussi, à l'extrême gauche. En 1979, le journal *Le Gai Pied* dénonce ainsi la « *phobie de la pédophilie* » : en poursuivant les adultes « *qui aiment les enfants* », la justice réprime « *l'une des multiples formes d'expression de la sexualité et de l'amour humain* ». Deux ans plus tard, *Le Petit Gredin*, la revue du Groupement de recherche pour une enfance différente, proclame joyeusement dans son premier numéro : « *Ça y est, la pédophilie est de sortie !* »

La parole pédophile n'est pas cantonnée à ces groupes militants nés dans le sillage de Mai 68 : elle s'épanouit aussi dans les milieux littéraires.

« *Coucher avec un/une enfant, c'est une expérience hiérophanique, une épreuve baptismale, une aventure sacrée* », soutient l'écrivain Gabriel Matzneff, qui célèbre, dans ses romans, le « *corps enfantin, baisé, exploré, fouillé* ». « *La secte des instituteurs et des pédagogues* » doit être « *attentive aux attractions passionnées des enfants* », estime le philosophe René Schérer dans *L'Emile perversi* (Robert Laffont, 1974) : il faut les aider « *à satisfaire l'immensité de leurs désirs, en dehors des familles et contre elles* ».

Des textes qui donnent le vertige

Cette puissante vague de remise en cause des normes sexuelles n'épargne pas les milieux intellectuels. En 1978, dans un dialogue diffusé sur France Culture qui sera publié l'année suivante par la revue *Recherches* de Félix Guattari, le philosophe Michel Foucault, l'avocat Jean Danet et l'écrivain Guy Hocquenghem critiquent le régime français de « *contrôle de la sexualité* » qui fait de tout enfant un « *être en danger* ». La criminalisation de la pédophilie, estime Guy Hocquenghem, est le fruit absurde des « *interdits religieux sur la sodomie* » et de la croyance en la « *totale étrangeté de l'univers enfantin et de l'univers adulte* ». « *On peut faire confiance à l'enfant pour dire si oui ou non il a subi une violence* », ajoute Michel Foucault.

Dans ces années anti-autoritaires, nombre d'intellectuels s'insurgent contre la « *répression* » des pédophiles. En 1977, les plus grands noms des lettres et des idées dénoncent la sévérité des juges envers trois hommes accusés, à Versailles, d'avoir agressé sexuellement des mineurs de 13 et 14 ans. Trois ans de prison préventive pour une « *simple* » affaire « *où les enfants n'ont pas été victimes de la moindre violence, mais, au contraire, ont précisé aux juges d'instruction qu'ils étaient consentants* », cela suffit, estiment, entre autres, Louis Aragon, Roland Barthes, Simone de Beauvoir, François Chatelet, Patrice Chéreau, Gilles Deleuze, Françoise d'Eaubonne, André Glucksmann, Félix Guattari, Guy Hocquenghem, Michel Leyris, Jean-François Lyotard, Gabriel Matzneff, Christiane Rochefort, Jean-Paul Sartre et René Schérer.

Si tous ces textes donnent aujourd'hui le vertige, ils mêlent des argumentaires très différents. Grisés par l'ivresse pétitionnaire des années 1970, les signataires du texte sur le procès de Versailles sont aveuglés par l'idée que les enfants pourraient être « *consentants* », mais beaucoup croient, en critiquant les lois « *désuètes* » sur la majorité sexuelle, défendre le droit à la sexualité des adolescents. Le suicide de Gabrielle Russier en 1969 est alors dans toutes les mémoires : poursuivie pour détournement de mineur, l'enseignante dont André Cayatte a relaté l'histoire dans *Mourir d'aimer*, a été incarcérée parce qu'elle avait eu une relation amoureuse avec un élève de 17 ans.

Tous les auteurs de ces textes propédophiles des années 1970 et 1980 ne sauraient en outre être mis sur le même plan. Guy Hocquenghem, René Schérer, Tony Duvert ou Gabriel Matzneff sont d'ardents défenseurs de la pédophilie mais en ces temps de débat sur l'âge de la majorité sexuelle, Michel Foucault et Gilles Deleuze s'interrogent plutôt sur la liberté sexuelle des jeunes. « *Quant à Simone de Beauvoir, elle n'a jamais défendu la pédophilie*, ajoute Sylvie Chaperon, professeure d'histoire contemporaine à l'université Jean-Jaurès de Toulouse et auteure des *Années Beauvoir, 1945-1970* (Fayard, 2000). *Dans Le Deuxième Sexe, elle dénonce au contraire le fait que les jeunes filles sont soumises, très tôt, à un système de prédation sexuel.* »

Ces nuances n'empêchent pas de constater que dans les années 1970 et 1980, nombre d'intellectuels et d'écrivains s'égarèrent dans la tourmente propédophile de l'après Mai 68. Dans les milieux qui souhaitent tout remettre en cause, comme le proclame le titre du journal maoïste *Tout !* publié en 1970-1971, la pédophilie passe, non pour un viol commis dans un climat d'emprise, mais pour une pratique sexuelle « *alternative* » étouffée par des siècles de coercition morale. L'heure est à la dénonciation de l'ordre moral – et la sexualité n'échappe pas à cette aspiration à l'« *insubordination* », selon le mot de l'historien Xavier Vigna.

« La pédophilie instituée en acte de rébellion »

Portés par cette puissante vague de libération sexuelle, les défenseurs de la pédophilie ont d'ailleurs l'intelligence, voire le cynisme, d'adopter le langage de l'émancipation.

Gabriel Matzneff, qui relate avec une évidente délectation le « *piment rare* » de la prostitution infantine, tente ainsi de transformer ses plaisirs en combat politique. « *Non seulement son roman Isaïe réjouit-il développe l'argumentaire pédophile mais il l'inscrit explicitement dans l'héritage de Mai 68 et son idéologie de la libération*, analyse Nelly Wolf dans *Proses du monde. Les enjeux sociaux des styles littéraires* (PUF, 2014). *La pédophilie est instituée en acte de rébellion.* »

Pour ces « rebelles » autoproclamés, l'interdiction de la pédophilie, de l'homosexualité et de l'avortement relève d'une même oppression. « *L'autorisation de la pédophilie sera, à leurs yeux, une étape du mouvement de libération du corps et des sexualités qui s'est développé après Mai 68*, explique Pierre Verdrager, auteur de *L'Enfant*

interdit (Armand Colin, 2013). *Certains pensent alors qu'un implacable processus historique déplacera une à une les limites. Après la légalisation de la contraception en 1967, après la suppression de l'homosexualité du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux en 1973, après l'autorisation de l'avortement en 1975, après l'alignement de la majorité sexuelle homosexuelle sur la majorité sexuelle hétérosexuelle en 1982, viendra le temps de l'abolition de l'âge de la majorité sexuelle.* »

Pour argumenter leur propos, les défenseurs de la pédophilie font preuve d'une grande fertilité intellectuelle – et d'une certaine arrogance. « *Ils considèrent que l'interdit qui pèse sur la pédophilie est le fruit de l'ignorance, des préjugés et des traditions, poursuit Pierre Verdrager. Pour se distinguer du sens commun, ils prétendent donc, dans le sillage de la philosophie de Bachelard ou de la sociologie critique de Durkheim à Bourdieu, dénoncer la naïveté des "prénotions" en s'appuyant sur le savoir : la science va, selon eux, permettre de déconstruire les illusions qui gouvernent la foule ignorante. Ils invoquent donc constamment les acquis de l'histoire, de la sociologie, de la psychanalyse et de l'anthropologie.* »

Sigmund Freud et Karl Marx

Dans cette guerre contre l'« irrationalité », leur première référence intellectuelle est Sigmund Freud. Puisque le psychanalyste écrit en 1905, dans les *Trois essais sur la théorie sexuelle*, que l'enfant est un « *pervers polymorphe* », la sexualité entre mineurs et majeurs est naturelle, voire souhaitable, proclament-ils en se méprenant sur le sens du livre.

« *Le philosophe René Schérer continue, aujourd'hui encore, à se placer sous la figure tutélaire du Freud des Trois essais, remarque Pierre Verdrager. Dans un livre d'entretien avec Geoffroy de Lagasnerie publié en 2007, il affirme que cet ouvrage "inaugural" du psychanalyste a le mérite de se démarquer de la "prétendue innocence enfantine" – comme si Freud avait ouvert la voie à la défense de la pédophilie.* »

La seconde référence de la plaidoirie propédophile est Karl Marx. Dans la famille comme au lycée, à l'hôpital ou à l'usine, il faut, estiment-ils, combattre sans merci les logiques de domination – des professeurs sur les élèves, des médecins sur les malades, des patrons sur les ouvriers et des parents sur leurs enfants.

« *Aujourd'hui, la famille est considérée comme un refuge salvateur mais, à l'époque, elle est honnie, rappelle Pierre Verdrager. Le romancier Tony Duvert l'affirme très clairement dans ses écrits : les pères, et surtout les mères, exercent une véritable oppression sur leurs enfants. Le pédophile est donc un libérateur : en émancipant le mineur du joug de leurs parents, il favorise son épanouissement et sa liberté.* »

Dispositif répressif

La pédérasie de l'Antiquité grecque est une référence incontournable de leurs discours mais René Schérer évoque également, dans *L'Emile pervers*, les travaux de Verrier Elwin sur les « *maisons des jeunes* » de la tribu indienne des Muria. « *L'universalité des "jeux sexuels" des enfants, écrit-il, est depuis longtemps constatée et décrite dans d'autres cultures que la nôtre comme étant précisément un facteur d'équilibre mental et social.* »

La pédophilie, en concluent-ils, est une construction culturelle arbitraire de l'Europe moderne, et non un invariant anthropologique des sociétés humaines : rien n'empêche donc de la déconstruire et donc de l'autoriser.

Il faudra des années, et bien des controverses, pour que le vent tourne, mais, dans les années 1990, la défaite des avocats de la pédophilie est consommée.

Deux dates symbolisent ce tournant : en 1989, la nouvelle Convention internationale des droits de l'enfant des Nations unies mentionne explicitement les abus sexuels envers les mineurs alors que la précédente n'y faisait pas allusion ; en 1997, la ministre de l'éducation nationale, Ségolène Royal, durcit le dispositif répressif en instaurant un « *devoir de signalement* » pour les éducateurs. « *Les militants de la cause pédophile ont perdu leur combat* », conclut Pierre Verdrager.

La psychanalyse et la psychiatrie jouent un rôle important dans cette métamorphose de l'esprit public. Au début des années 1990, la pédopsychiatre américaine Leonor Terr analyse les traumatismes « de type 2 » liés à des événements répétés et menaçants comme les abus sexuels. « *Elle montre que, contrairement à ce que l'on avait longtemps pensé, l'enfant n'oublie rien*, explique Thierry Baubet, professeur des universités et chef du service de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent à l'hôpital Avicenne, à Bobigny (Seine-Saint-Denis). *Non seulement il subit une blessure traumatique à chaque agression, mais il doit mettre en place une défense psychique archaïque – déni de la réalité ou forte dissociation – qui engendre elle-même de nouveaux traumas.* »

Ces inoubliables blessures

Les victimes commencent d'ailleurs à raconter ces inoubliables blessures en prenant une à une la parole. Dans un monde qui comprend de mieux en mieux les souffrances psychiques, dans une société qui accorde de plus en plus d'importance aux victimes, cet afflux de témoignages change la donne.

« *Leur prise de parole emporte tout, constate Pierre Verdrager. Dans des livres ou des émissions de télévision, des adultes qui se sont tus pendant des décennies relatent leur calvaire et leur récit suffit à renverser tous les raisonnements des défenseurs de la pédophilie. La société ne parvient plus à les écouter, encore moins à les comprendre.* »

En 1986, « *Les Dossiers de l'écran* » programment la première émission grand public consacrée à l'inceste. Sur le plateau, Eva Thomas, qui vient de publier un livre intitulé *Le viol du silence*, raconte, aux côtés de deux femmes

filmées de dos, les viols que lui a infligé son père lorsqu'elle avait 15 ans. « *J'ai choisi de témoigner à visage découvert parce que j'aimerais sortir de la honte* », explique-t-elle. La fiction qui ouvre ce soir-là les débats recueille 37 % de l'audimat et une avalanche d'appels submerge le standard du SVP 11-11.

Trois ans plus tard, François de Closets réunit dans son émission *Médiations* des victimes d'inceste – mais cette fois, toutes parlent face à la caméra.

Le début des années 1990 sonne le glas de l'éloge de la pédophilie

Les mouvements féministes, puis les associations de défense de l'enfance, se font les relais politiques de cette parole. « *Parce qu'elles se mobilisent contre le viol, les militantes féministes sont les premières, dans les années 1980, à "découvrir" l'ampleur du phénomène des abus sexuels sur mineurs et à le porter sur la scène publique*, constate Laurie Boussaguet, chercheuse invitée à l'Institut universitaire européen de Florence. *En ce sens, elles peuvent être considérées comme des "faiseuses d'agenda". Ce monopole est cependant de courte durée : dès les années 1990, la mobilisation contre la pédophilie est orchestrée par des associations de protection de l'enfance et des familles de victimes.* »

Le début des années 1990 sonne le glas de l'éloge de la pédophilie. Pour l'historienne Anne-Claude Ambroise-Rendu, ce tournant est symbolisé par le « moment 89 ». Cette année-là, une loi ambitieuse de protection de l'enfance tente, en reportant le point de départ de la prescription, de combattre ces violences « *scellées sous le couvercle hermétique de la honte* », selon le mot d'Yvette Roudy. Quelques jours plus tard, la justice condamne à la peine minimale une femme poursuivie pour diffamation parce qu'elle avait raconté, lors de l'émission télévisée de François de Closets, avoir été violée par son père de 9 à 14 ans.

Pour l'historien Georges Vigarello, le plaidoyer des années 1970 et 1980 est le fruit d'une tragique – et parfois cynique – méprise. « *Mai 68 est marqué par la prise de conscience de l'autonomie des individus et de la légitimité de leur désir*, explique-t-il. *Nous sommes les enfants de cette affirmation de l'individualité, de cette réinvention des corps et de cette contestation de l'autorité hiérarchique – à condition, bien sûr, qu'elles respectent l'intégrité de chacun. La libération, ce n'est pas le n'importe quoi : c'est au contraire l'accentuation du droit des personnes. Les féministes le disaient très bien : "Mon corps est à moi".* » Le message était sans ambiguïté, mais il a fallu de longues décennies pour qu'il soit entendu.

Anne Chemin

Elisabeth Roudinesco : « Les prédateurs sexuels sont aujourd'hui considérés comme des malades »

Propos recueillis par Anne Chemin, [Le Monde](#), 28 février 2020

Aujourd'hui, les prédateurs sexuels ne sont plus des suppôts du diable, comme au Moyen Age, ou des déviants, comme au XIX^e siècle : ils sont « psychiatrisés », explique la psychanalyste.

Entretien. L'historienne de la psychanalyse Elisabeth Roudinesco explique que le regard sur les pédophiles a évolué du Moyen Age à nos jours. Elle est l'auteure d'une « *Histoire de la psychanalyse en France* » en deux tomes (1994, éd. Fayard).

Vous dites, dans *La Part obscure de nous-mêmes. Une histoire des pervers* (Albin Michel, 2007), que la perversion a changé de visage au fil des époques. Au Moyen Age, quel regard porte-t-on sur ce que nous appelons aujourd'hui la pédophilie ?

Dans l'univers religieux du Moyen Age, le pervers n'est pas considéré, comme il le sera plus tard, comme un malade à l'intériorité perturbée, mais comme un homme habité par le diable qui défie Dieu ou l'ordre naturel du monde. Le plus grand des pervers de l'époque médiévale est Gilles de Rais, qui, au XV^e siècle, séquestre de jeunes enfants enlevés à des familles paysannes pour leur faire subir des violences terrifiantes, notamment sexuelles – Gilles de Rais a été excommunié, pendu et à demi brûlé avant d'être enterré..

Il faut mesurer, lorsque l'on évoque cette époque, que le Moyen Age porte un regard très différent du nôtre sur l'enfance : dans la noblesse, on marie des petites filles de douze ans à des vieillards – même si le mariage n'est, en principe, pas consommé avant le « saignement », c'est-à-dire le moment où la très jeune mariée a ses règles. La sexualité au sein de ces unions arrangées n'est pas considérée comme de la pédophilie – le mot, d'ailleurs, n'existe pas avant la fin du XIX^e siècle.

Au XIX^e siècle, que devient la figure du pédophile ?

Avec la constitution, au XIX^e siècle, de la psychiatrie, le regard sur la pédophilie cesse d'être moral pour devenir scientifique. Au lieu d'opposer le vice à la vertu, les médecins distinguent la sexualité « normale », qui évoque la santé, la procréation et la restriction du plaisir, de la sexualité « perverse », qui se place du côté de la stérilité, de la mort, de la maladie, de l'inutilité et de la jouissance. La science du sexe (sexologie) qui émerge peu à peu est fondée sur la classification : les médecins dépistent, mesurent, identifient et contrôlent les pratiques sexuelles.

Ce goût de la nomenclature est très présent dans *Psychopathia sexualis*, l'ouvrage du médecin autrichien Richard von Krafft-Ebing publié en Allemagne en 1886 : pour lui, la pédophilie est une déviation de la norme sexuelle. En réalité, cette nouvelle science considère comme pathologique tout ce qui ne relève pas de l'hétérosexualité pratiquée

dans un but procréatif : la perversité concerne donc aussi bien la pédophilie que des comportements qui sont aujourd'hui pleinement acceptés comme la masturbation ou l'homosexualité.

Au début du XX^e siècle, Freud inclut la pédophilie dans les « perversions d'objet ». Comment la caractérise-t-il ?

En 1905, dans ses *Trois essais sur la théorie sexuelle* (Gallimard, 1987), Freud affirme, ce qui est nouveau, que les enfants sont des sujets et qu'ils ont une sexualité qu'il ne faut pas réprimer. Il ajoute cependant que cette sexualité pulsionnelle est ce qu'il appelle une « *disposition perverse polymorphe* ». Pour un enfant, souligne-t-il, tout est érotisé : il suce le sein et il touche volontiers son corps comme celui des autres – il explore l'ensemble des satisfactions sexuelles.

Grandir, écrit alors Freud, consiste à renoncer à cette sexualité d'objet pour passer à une sexualité de sujet : l'adulte choisit comme objet d'amour une personne en qui il reconnaît un sujet. Le fait, à l'âge adulte, de choisir comme objet sexuel un enfant, et donc de le réduire à un objet, est, selon Freud, un signe de perversion. Freud ne raisonne plus en termes de liste et de classification, comme les sexologues du XIX^e siècle, mais en termes de structure psychique, en distinguant les pervers des névrosés et des psychotiques.

On a accusé Freud de nier l'importance de la pédophilie, mais la réalité est infiniment plus complexe. A la fin du XIX^e siècle, il affirme que les névroses hystériques ont pour origine des abus sexuels dans l'enfance, mais il constate aussi que certains de ces adultes n'ont pas été abusés. En 1897, il abandonne donc l'idée que l'abus sexuel est à l'origine de toute névrose pour affirmer qu'elle peut être liée à des attouchements non pas réels, mais fantasmés. Il ne nie pas pour autant que les actes pédophiles provoquent des traumatismes épouvantables.

Le pédophile est aujourd'hui devenu, dites-vous, « l'incarnation de la figure de la perversion dans ce qu'elle aurait de haïssable ». Pourquoi ?

Le XX^e siècle est le siècle de l'exploration de soi : la révolution de l'intime a encouragé les sujets à s'approprier leur histoire. Depuis un siècle, les thérapies, qu'elles soient psychanalytiques ou non, ont fait émerger peu à peu la parole des enfants abusés et elles ont montré l'ampleur et la profondeur des souffrances psychiques engendrées par la pédophilie : personne n'en sort indemne.

Aujourd'hui, les prédateurs sexuels ne sont plus des suppôts du diable, comme au Moyen Age, ou des déviants, comme au XIX^e siècle : ils sont « psychiatrisés », c'est-à-dire considérés comme des malades. S'ils souffrent, s'ils sont désireux de se soigner, s'ils sont conscients du fait que la pédophilie est une catastrophe, la psychanalyse comme la psychiatrie peuvent les aider en les accueillant dans des lieux spécifiques. Mais c'est difficile : la psychanalyse n'est ni une science exacte ni un dogme.

Anne Chemin

La parole délibérée

Dans *Le Consentement*, l'éditrice **Vanessa Springora** relate sa relation dévoyée avec le dandy-pédophile Gabriel Matzneff lorsqu'elle était jeune adolescente, à la fin des années 1980. Un récit aussi lucide qu'exhibitionniste qui a eu, en ce début d'année, un retentissement sans précédent dans le milieu littéraire français. Preuve, s'il en est, que les temps ont enfin changé.

par Virginie Girod

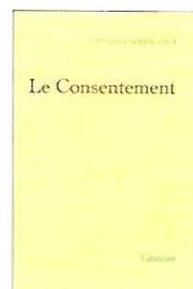
C'est l'histoire d'une jeune adolescente dont qualifier le père d'absent serait un euphémisme. C'est l'histoire d'une jolie Parisienne dont la mère immature est une féministe soixante-huitarde. C'est l'histoire d'une fille précoce sur les plans intellectuel et sensuel qui, en manque d'amour, trouve refuge dans les bras d'un « ogre ».

L'intrigue est si anodine qu'elle ressemble à celle d'un mauvais roman, et pourtant tout est vrai dans ce récit entre le journal intime et le témoignage. À l'ère post #MeToo, alors que le Tout-Paris se repaît de la parole des victimes comme les ouailles des homélies, Vanessa Springora couche sur le papier ses souvenirs d'adolescente dans le milieu de l'édition des années 1980. Entre 13 et 16 ans, elle tombe dans le piège du plus retors des pédophiles notoires de la capitale : l'écrivain Gabriel Matzneff, auteur des *Moins de seize ans*. La gamine, esseulée dans une intelligentsia bohème amoral, succombe au premier regard de ce mondain chauve « comme un bonze ». L'amoureux des nymphettes a flairé en elle la proie idéale. Vanessa est tellement en manque d'amour et d'attention qu'elle offrira volontiers son corps contre une illusion de tendresse à qui voudra lui faire croire à l'amour. Le prédateur-séducteur referme ses griffes sur elle après l'avoir croisée lors d'un dîner où elle accompagnait sa mère. Ainsi, à 14 ans, l'adolescente est réduite de son plein gré à l'état d'objet sexuel d'un pervers narcissique doublé d'un dangereux pédophile... Leur grand amour n'est pas discret et personne ne réagit. Après une crise de jalousie pour ne pas avoir été la

favorite choisie par Matzneff, la mère permissive laisse sa fille s'épanouir dans cette idylle illégale. Selon elle, Vanessa est assez mûre pour prendre ses propres décisions. Voilà comment déformer jusqu'à la nausée le slogan libérateur de Mai-68 « Jouir sans entrave » et dont la génitrice avait elle-même profité.

Personne, dans la petite bulle germanopratine, n'expliquera à l'adolescente qu'on ne découvre pas l'amour et le sexe avec un homme de 50 ans qui sodomise des petits garçons à Manille pendant ses vacances. Pour un groupe d'irréductibles soixante-huitarde, à l'heure où The Cure triomphe sur scène, il est toujours interdit d'interdire. Beaucoup de philosophes et de politiques avaient en effet signé, quelques années plus tôt, une tribune pro-pédophiles rédigée par le subversif Matzneff ! Eh oui, c'était une autre époque, décrite lucidement par Vanessa Springora où une élite en déliquescence portait aux nues les corps juvéniles et érotiques d'Eva Ionesco et des petits modèles peinturlurés comme de bonnes gagnuses de David Hamilton. Les temps ont changé, et c'est heureux. Avec du recul, l'adolescente, convaincue d'avoir aimé son initiateur, réalise qu'elle a été une victime. Pendant plus d'un an, elle

L'époque où une élite
en déliquescence portait
aux nues les corps
juvéniles et érotiques



★★★
LE CONSENTEMENT
PAR VANESSA
SPRINGORA,
216 P.,
GRASSET,
18 €

a été sous l'emprise de ce vampire qui, en absorbant l'essence vitale de sa muse, a nourri son œuvre. Étonnamment, l'auteure trouve le moyen de se sortir seule de cette emprise lorsqu'elle comprend qu'elle n'est pas l'unique dans les yeux de G. S'ensuit une vie de jeune adulte chaotique où Vanessa doit apprendre à se respecter et à devenir un sujet désirant et non un objet désiré.

Toujours sous la coupe de son ancien amant

Le livre est écrit comme un exorcisme ou comme une vengeance. Sa lecture est néanmoins dérangeante. Il apparaît que le lien entre V. et G. n'est pas rompu. L'écriture les lie comme du temps où il l'aidait à rédiger ses rédactions de collégienne. Gabriel a utilisé dans plusieurs de ses livres le nom, l'image et les souvenirs de Vanessa, au demeurant de simples publications de ses journaux intimes. Vanessa utilise à son tour ses souvenirs avec le mentor, imitant ainsi son style factuel et l'indigence de sa création. N'est-ce pas là le signe qu'elle est toujours sous la coupe de son ancien amant pour devenir, trente ans plus tard, son imitatrice ? L'un et l'autre n'ont d'autres sources d'inspiration que leur ●●●



CAHIER CRITIQUE | L'ÉVÉNEMENT

Nul doute que
le vieux plumitif préfère
mourir dans l'opprobre
que dans l'indifférence !

●●● intimité... en partie commune. Ainsi Springora écrit-elle: « *Les écrivains sont des gens qui ne gagnent pas toujours à être connus. On aurait tort de croire qu'ils sont comme tout le monde. Ils sont bien pires. Ce sont des vampires.* » La voilà devenue goule dans l'ombre de Dracula, cet homme qu'elle décrit avec une précision chirurgicale. Celui-ci a toujours cherché à la recontacter depuis leur rupture à la fin des années 1980. Paradoxalement, *Le Consentement* est le plus bel hommage qu'elle pouvait rendre au pédophile qui, par son bagout, a toujours échappé à la justice en dépit de quelques lettres anonymes dénonçant ses amours enfantines à la brigade des mœurs. Matzneff, que la France avait oublié, s'est retrouvé à caracoler à nouveau en tête



Image tirée du film *Billets*
de David Hamilton

des ventes avant de voir ses titres retirés par les éditeurs. Nul doute que le vieux plumitif préfère mourir dans l'opprobre que dans l'indifférence !

Le Consentement assouvira pleinement les pulsions scopiques de lecteurs en quête d'histoires sordides à Saint-Germain-des-Prés, où les nobles idées de la révolution sexuelle furent dévoyées. Pour ceux qui aiment la littérature, mieux vaut relire *Lolita* de Nabokov. D'ailleurs, Vanessa Springora adore

ce roman: « *Quelle chance pour Lolita d'obtenir au moins [...] la reconnaissance sans ambiguïté de la culpabilité de son beau-père, par la voix même de celui qui lui a dérobé sa jeunesse.* » Si la perverse idylle de V. et de G. pouvait démontrer à l'opinion publique que nous devons maintenant tous agir concrètement lorsque l'on a connaissance de faits pédophiles dans notre entourage, au moins ce livre aura-t-il été utile.

V.G.

MARS 2020

Un soutien de Gabriel Matzneff affirme n'avoir rien su de ses activités pédophiles

Par Norimitsu Onishi, [The New York Times](#), 7 mars 2020

Christophe Girard, adjoint à la mairie de Paris, renie des années de proximité avec l'écrivain et affirme n'avoir eu que récemment connaissance des abus sexuels dont on l'accuse.



Christophe Girard, adjoint à la mairie de Paris, arrivant mercredi à Nanterre, à l'est de Paris, pour être interrogé dans le cadre de l'enquête sur l'écrivain français Gabriel Matzneff. Credit...Anne-Christine Poujoulat/Agence France-Presse — Getty Images

PARIS — Un influent adjoint à la mairie de Paris, critiqué récemment pour avoir fréquenté l'écrivain pédophile Gabriel Matzneff, a déclaré vendredi n'avoir eu que récemment connaissance des abus sexuels commis par ce dernier sur des garçons prépubères et des filles adolescentes.

En dépit du fait qu'ils se connaissent de longue date, l'adjoint, Christophe Girard, nie quasiment toute connaissance des abus sexuels perpétrés par l'écrivain, qui écrit et s'exprime ouvertement sur sa pédophilie depuis les années 1970 et lui a même dédié l'un de ses ouvrages.

Bien au contraire, M. Girard a affirmé dans un entretien accordé au *New York Times* que c'est la lecture du livre *Le Consentement*, paru début janvier, qu'il lui a ouvert les yeux sur les exactions commises par M. Matzneff. Ce livre est le premier témoignage à paraître de l'une des anciennes victimes de M. Matzneff, Vanessa Springora.

Ce mercredi, M. Girard a été entendu comme témoin quatre heures durant par les enquêteurs qui travaillent désormais sur l'affaire Matzneff. Il affirme que ce n'est qu'au cours de cet interrogatoire qu'on lui a montré des passages de livres dans lesquels M. Matzneff décrit ses rapports sexuels avec de jeunes garçons.

« C'est horrible », a réagi Christophe Girard, qui est chargé de la culture à la mairie de Paris.

Depuis qu'un [article](#) paru dans le *Times* le 11 février a révélé l'existence de liens entre M. Girard et M. Matzneff, l'adjoint à la mairie de Paris fait l'objet de critiques sévères dans la presse française, sur les réseaux sociaux et de la part de ses adversaires politiques.

Son interrogatoire de quatre heures par la police mercredi dernier est survenu à un moment particulièrement inopportun, M. Girard étant en pleine campagne municipale.

Le lendemain de son audition, alors qu'il avait refusé auparavant d'accorder un entretien au *Times*, il nous contactait pour nous proposer une rencontre.

Au cours des deux heures que dura l'interview vendredi matin, il a balayé les révélations qui menacent de saper sa candidature aux élections, programmées le 15 mars. M. Girard est inscrit sur la liste Paris en Commun d'Anne Hidalgo, la maire sortante de Paris.

D'après de récents sondages pour le premier tour des élections, Mme Hidalgo, une socialiste, est passée en seconde position derrière Rachida Dati, la candidate des Républicains, un parti de droite.

M. Girard nous a confié avoir le sentiment d'être désormais une « gêne » et qu'il aurait proposé de se retirer de la course, mais que le directeur de campagne de Paris en Commun le lui avait refusé.

Dans un communiqué, Paris en Commun a affirmé ce vendredi que M. Girard restait candidat, n'ayant été qu'appelé à témoigner dans une affaire judiciaire qui n'avait aucun lien avec la liste.

Depuis la publication du *Consentement*, la France est secouée par des révélations sur le soutien de longue date dont l'écrivain bénéficiait de la part d'une partie de l'élite française.

En 1986, alors collaborateur haut placé d'Yves Saint Laurent et de son partenaire, Pierre Bergé, M. Girard s'était fait l'intermédiaire pour régler les frais de l'hôtel où M. Matzneff s'installa pendant deux ans.



L'écrivain français Gabriel Matzneff sur la Riviera italienne en février. Credit...Andrea Mantovani for The New York Times

M. Girard a tenté de minimiser la nature de ses relations avec M. Matzneff, affirmant n'avoir jamais lu le moindre ouvrage de l'écrivain et n'avoir jamais suspecté que l'écrivain était pédophile.

« Je suis peut-être un naïf, je suis peut-être autre chose pour vous », dit-il.

Mais s'il a affirmé dans un premier temps n'avoir découvert la pédophilie de M. Matzneff qu'à la lecture du *Consentement*, il a ensuite indiqué en avoir entendu parler en 2013, quand M. Matzneff s'était vu décerner le prestigieux prix Renaudot et que des groupes anti-pédophilie avaient protesté.

M. Girard était alors maire du 4^e arrondissement de Paris. Il dit aujourd'hui regretter ne pas avoir pris position contre l'écrivain, tout en soulignant que d'autres représentants ministériels, notamment des ministres de la Culture, étaient également restés muets.

« Est-ce que moi je dois être le chevalier blanc de la morale française ? » demande-t-il.

Dans ses livres, à la télévision et dans des entretiens publiés, M. Matzneff s'est considérablement exprimé sur sa pratique du tourisme sexuel et ses relations tarifées avec de très jeunes philippins, et ce depuis le milieu des années 70. Il a aussi longuement détaillé ce qu'il décrit comme de formidables histoires d'amour avec de jeunes adolescentes qu'il a fréquentées en France.

En 1974, M. Matzneff publiait une apologie retentissante de la pédophilie intitulée *Les Moins de Seize Ans*. L'ouvrage lui permit d'accéder à la notoriété dans les cercles littéraires, d'être invité dans la célèbre émission littéraire *Apostrophes* et d'écrire une chronique régulière dans *Le Monde*.

M. Girard, qui commença à travailler pour M. Saint Laurent et M. Bergé en 1977, affirme que même s'il s'intéressait à la littérature, regardait *Apostrophes* et lisait *Le Monde*, le nom de Matzneff lui était inconnu jusqu'en 1986.

« Matzneff, pour moi, je le découvre, et son nom et son existence d'écrivain » en 1986, affirme M. Girard.

Selon ses dires, M. Bergé lui avait demandé d'aider M. Matzneff en 1986 car l'homme d'affaire pensait l'écrivain malade du sida.

Dans un entretien accordé récemment au *Times*, M. Matzneff a affirmé avoir pu, grâce à M. Girard, occuper gratuitement sa chambre d'hôtel pendant deux ans avec Mme Springora, pendant qu'il se remettait d'une opération des yeux.

Dans *Le Consentement*, Mme Springora écrit que c'est grâce à ce séjour à l'hôtel que l'écrivain avait pu échapper à la police, qui avait entamé des perquisitions de son appartement.

M. Girard a déclaré n'avoir été qu'un intermédiaire agissant sur les ordres de M. Bergé. M. Matzneff, cependant, l'a qualifié de mécène, et lui a dédié son journal de l'époque, *La Prunelle de mes yeux*.

Ce journal décrit en détail la relation que M. Matzneff entretenait avec Mme Springora, alors âgée de 14 ans.



La publication du témoignage de Mme. Springora a provoqué une prise de conscience en France. Credit...Christophe Petit Tesson/EPA, via Shutterstock

« Je n'ai pas le souvenir de l'avoir lu », nous a affirmé M. Girard au sujet du journal en question. Il n'a pas su nous expliquer pourquoi il avait déclaré le mois dernier au *Parisien*, l'avoir, au contraire, « partiellement » lu.

Si M. Girard admet avoir dîné avec M. Matzneff il y a quelques mois, il dit ne pas le compter au nombre de ses amis. Il reconnaît qu'aux cours de ces dernières années lui et l'auteur étaient passés du vouvoiement à un tutoiement moins formel.

« Moi, je ne tutoie pas beaucoup en général », a déclaré M. Girard, sans qu'il puisse expliquer pourquoi il avait choisi cette forme avec M. Matzneff.

Ces dernières semaines, la police, longtemps fustigée pour ne pas avoir enquêté sur M. Matzneff, a perquisitionné les bureaux de son éditeur, l'appartement de l'écrivain à Paris et la chambre d'hôtel sur la Riviera italienne où il vit caché. En plus de M. Girard, la police a interrogé d'autres personnalités.

Nombre de ses anciens soutiens ont pris leurs distances avec M. Matzneff — voire, pour certains, l'ont attaqué publiquement, depuis que l'opinion publique s'est retournée contre cette élite française qui a longtemps cautionné et même défendu les activités et les textes de l'écrivain.

« Franchement, je ne prendrais pas son appel », confie M. Girard. « D'abord, je pense qu'il aura la décence de ne pas m'appeler. Je pense qu'il est quand même un peu au courant du mal qu'il me fait ».

Constant Méheut a contribué à ce reportage.

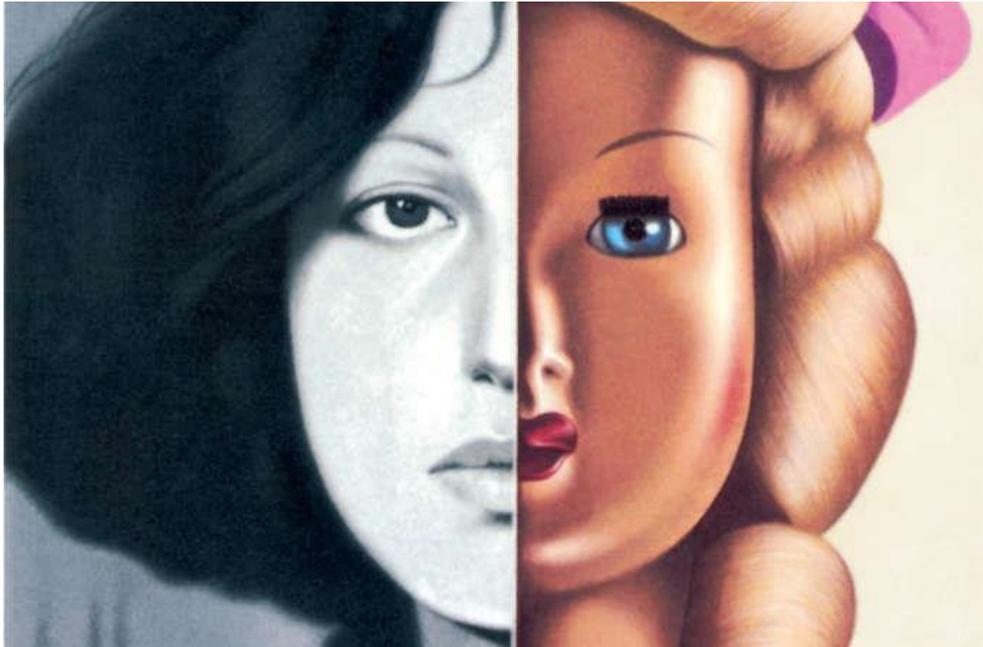
AVRIL 2020

Une deuxième victime de Gabriel Matzneff

Par Raphaëlle Leyris, [Le Monde](#), 3 avril 2020

Après Vanessa Springora, dont « *Le Consentement* » a déclenché « l'affaire Matzneff » à la fin de 2019, une autre femme, Francesca Gee, victime comme elle de l'écrivain alors qu'elle était mineure, s'est fait connaître de la police et des médias.

Une photo d'elle, coupée en deux, inspire toujours la couverture en édition poche, chez Folio, d'*Ivre du vin perdu* (La Table ronde, 1981), roman où Gabriel Matzneff rebaptise « *Angiolina-Diabolina* » une « *incomparable écolière* » avec laquelle il a entretenu une liaison au mitan des années 1970. Elle avait entre 15 et 18 ans, l'écrivain approchait la quarantaine, et il n'a depuis cessé de l'évoquer sous son véritable prénom – jusque dans les titres de *Douze poèmes pour Francesca* (La Table ronde, 1984) et de *La Passion Francesca* (Gallimard, 1998).



La couverture du Folio de 1983, inspiré (à gauche) d'une photo de Francesca Gee. Folio

Désormais, Francesca Gee a décidé d'apparaître de face, sous son nom, et de raconter son histoire. Elle le fait trois mois après la parution du récit *Le Consentement*, de Vanessa Springora (Grasset), qui décrit la relation sous emprise que l'auteure a vécue à partir de ses 14 ans avec Gabriel Matzneff et a provoqué une déflagration en mettant en lumière la complaisance de la société à l'égard d'actes pédocriminels revendiqués de livre en livre par leur auteur, depuis quatre décennies. D'abord entendue par la police dans le cadre de l'enquête ouverte pour « viols sur mineur de moins de 15 ans » visant Gabriel Matzneff, M^{me} Gee, ancienne journaliste (également traductrice), désormais âgée de 62 ans, s'est longuement entretenue avec le *New York Times* (31 mars), puis avec le site de l'hebdomadaire *Marianne*.

Prédilection pour les « moins de seize ans »

Après du premier, elle évoque leur rencontre, en 1973, la manière dont Gabriel Matzneff obtint sans difficulté de faire changer l'adolescente de lycée, afin qu'elle soit dans un établissement voisin de son propre domicile (« *Il venait tous les jours pour s'assurer que tout le monde comprenne bien qu'il ne fallait rien tenter à mon égard* », précise-t-elle). Elle raconte aussi les lettres qu'il l'encourageait à lui écrire et n'a cessé ensuite d'utiliser comme preuve que sa prédilection pour les « moins de seize ans » (titre d'un livre paru chez Julliard en 1974) était non seulement partagée mais aussi bénéfique à ces derniers, formatrice sur un plan culturel autant que sexuel et amoureux.

Elle évoque encore la bienveillance avec laquelle son père, un journaliste britannique, regardait leur couple aux vingt années d'écart et la facilité avec laquelle Gabriel Matzneff avait obtenu pour elle la prescription d'une pilule contraceptive, alors interdite aux mineures sans autorisation écrite de leurs parents, en l'emmenant consulter une gynécologue, la docteure Michèle Barzach (celle-ci deviendrait, entre 1986 et 1988, ministre de la santé et de la famille). Elle dit également le refus qu'il lui a toujours opposé de cesser d'utiliser ses photos et lettres, ainsi que de les lui rendre. Et puis sa prise de conscience progressive de ce que cette relation n'avait pas été « *une histoire d'amour* » mais une « *prise d'otage* », ainsi que l'a qualifiée le policier qui l'a interrogée dans le cadre de l'enquête ouverte après la publication du *Consentement*.

Dès la sortie de ce dernier, et tandis que son auteure elle-même s'étonnait d'être la première victime de Gabriel Matzneff à prendre la plume, deux articles (dans *Mediapart* et *Le Parisien*) avaient affirmé qu'une autre femme avait écrit un texte « *dans les années 1990* » et que celui-ci avait été refusé, notamment par les éditions Grasset,

aujourd'hui éditrices du *Consentement*, en partie à cause de la proximité de certains éditeurs avec Gabriel Matzneff. Francesca Gee confie à *Marianne* avoir achevé en 1994 un premier manuscrit, « *pas abouti* », qu'elle avait donné à lire à Jean-Marc Roberts (mort en 2013), lequel n'avait pu le faire publier par le *Mercure de France*, où il travaillait alors.

Refus d'éditeurs

Mais c'est en 2004 qu'elle a terminé un autre texte et l'a soumis à plusieurs maisons. Tout d'abord à Albin Michel, au comité de lecture duquel il avait été présenté par un éditeur, Thierry Pfister, mais qui n'avait pas été accepté. « *Dans sa lettre de refus, Thierry Pfister (...) expliquait que certains membres de ce comité avaient exprimé des réserves : notamment que la cible, M. Matzneff, était "par trop germanopratine"* », détaille l'article du *New York Times*, dans lequel Thierry Pfister réitère ses propos de l'époque. Ce qu'il semble difficile de confirmer ou d'infirmer plus de quinze années plus tard.

A *Marianne*, Francesca Gee relate qu'elle a rencontré des éditeurs du Seuil et des Arènes, a fait parvenir le texte à différentes maisons, dont plusieurs dotées d'une ligne éditoriale ne les prédisposant guère, il faut le dire, à accueillir pareil témoignage, comme Liana Levi ou la catholique Bayard. Mais c'est chez cette dernière qu'une éditrice l'a orientée vers Grasset et Martine Boutang. Interrogée par *Le Monde*, celle-ci confirme avoir été « *très intéressée par le texte* », avoir voulu voir Francesca Gee, qui l'a « *bouleversée en se mettant à pleurer peu après s'être assise* ». « *Le texte était fort, mais il avait besoin d'être retravaillé, amélioré* », dit l'éditrice, sans pouvoir, à tant d'années de distance, expliquer précisément ce qui n'allait pas – « *Mais c'était une question formelle, pas une affaire de contenu.* »

« *Elle semble avoir eu l'impression que je voulais me débarrasser d'elle en lui demandant de le reprendre, mais ce n'était pas du tout le cas* », poursuit Martine Boutang, qui se revendique « *féministe* » et assure qu'elle aurait été prête à défier en comité de lecture « *les quelques personnes qui auraient pu témoigner d'indulgence à l'égard de Matzneff* », si elle avait été en mesure de leur apporter un ouvrage abouti. Elle regrette de ne pas avoir eu la possibilité de l'amener jusque-là et de publier le livre, « *parce que ce texte aurait pu le mériter, et puis que cela aurait sans doute été cathartique pour Francesca Gee* ».

En 2004, l'époque aurait-elle été prête ?

Contacté par *Le Monde*, Olivier Nora, PDG de Grasset depuis 2000, et éditeur direct du *Consentement*, de Vanessa Springora, dit : « *Je ne peux pas me prononcer sur un texte que je n'ai pas eu entre les mains, et dont je n'avais pas entendu parler jusqu'à récemment.* » – il a demandé à consulter les archives des comités de lecture de l'époque pour être sûr qu'il n'en avait pas été question. « *Ce que je peux vous assurer, en revanche, est qu'un ouvrage de la qualité littéraire du *Consentement*, de Vanessa Springora, je l'aurais accepté il y a dix, quinze ou vingt ans de la même manière qu'aujourd'hui* ». L'époque aurait-elle été prête à le recevoir de la même façon ? C'est encore une autre question. Francesca Gee a fait savoir qu'elle avait terminé un nouveau manuscrit. Il ne devrait guère, cette fois, avoir de mal à trouver un éditeur.

JUIN 2020

« *Affaire Matzneff : suite mais pas fin* »

Par Dominique Perrin, [Le Monde Magazine](#), 27 juin 2020 (ce dossier ne figure pas ci-dessous, mais est [en ligne ici](#))

1977 : RETOUR SUR LA PÉTITION PUBLIÉE DANS LE MONDE

- Extrait du *Consentement*, p. 62-63

Il faudrait aussi un environnement culturel et une époque moins complaisants.

Dix ans avant ma rencontre avec G., vers la fin des années soixante-dix, un grand nombre de journaux et d'intellectuels de gauche ont en effet pris publiquement la défense d'adultes accusés d'avoir eu des relations « coupables » avec des adolescents. En 1977, une lettre ouverte en faveur de la dépenalisation des relations sexuelles entre mineurs et adultes, intitulée « *À propos d'un procès* », est publiée dans *Le Monde*, signée et soutenue par d'éminents intellectuels, psychanalystes et philosophes de renom, écrivains au sommet de leur gloire, de gauche pour la plupart. On y trouve entre autres les noms de Roland Barthes, Gilles Deleuze, Simone de Beauvoir, Jean- Paul Sartre, André Glucksmann, Louis Aragon... Ce texte s'élève contre l'incarcération de trois hommes en attente de leur procès pour avoir eu (et photographié) des relations sexuelles avec des mineurs de treize et quatorze ans. « *Une si longue détention préventive pour instruire une simple affaire de "mœurs", où les enfants n'ont pas été victimes de la moindre violence, mais, au contraire, ont précisé aux juges d'instruction qu'ils étaient consentants (quoique la justice leur dénie actuellement tout droit au consentement) nous paraît déjà scandaleuse* », peut-on y lire notamment.

La pétition est également signée G.M. Il faudra attendre 2013 pour qu'il révèle en avoir été l'initiateur (il en est même le rédacteur), et n'avoir essuyé à l'époque que très peu de refus lors de sa quête de signatures (dont celles, notables, de Marguerite Duras, Hélène Cixous et... Michel Foucault, qui n'était pourtant pas le dernier à dénoncer toutes les formes de répression).

- « À propos d'un procès », [Le Monde](#), 26 janvier 1977

« Nous avons reçu le communiqué suivant :

Les 27, 28 et 29 janvier, devant la cour d'assises des Yvelines, vont comparaître, pour attentat à la pudeur sans violence sur des mineurs de quinze ans, Bernard Dejager, Jean-Claude Gallien et Jean Burckhardt, qui, arrêtés à l'automne 1973, sont déjà restés plus de trois ans en détention provisoire. Seul Bernard Dejager a récemment bénéficié du principe de la liberté des inculpés.

Une si longue détention préventive pour instruire une simple affaire de « mœurs », où les enfants n'ont pas été victimes de la moindre violence, mais, au contraire, ont précisé aux juges d'instruction qu'ils étaient consentants (quoique la justice leur dénie actuellement tout droit au consentement), une si longue détention préventive nous paraît déjà scandaleuse.

Aujourd'hui, ils risquent d'être condamnés à une grave peine de réclusion criminelle soit pour avoir eu des relations sexuelles avec ces mineurs, garçons et filles, soit pour avoir favorisé et photographié leurs jeux sexuels.

Nous considérons qu'il y a une disproportion manifeste, d'une part, entre la qualification de « crime » qui justifie une telle sévérité, et la nature des faits reprochés ; d'autre part, entre le caractère désuet de la loi et la réalité quotidienne d'une société qui tend à reconnaître chez les enfants et les adolescents l'existence d'une vie sexuelle (si une fille de treize ans a droit à la pilule, c'est pour quoi faire ?).

La loi française se contredit lorsqu'elle reconnaît une capacité de discernement à un mineur de treize ou quatorze ans qu'elle peut juger et condamner, alors qu'elle lui refuse cette capacité quand il s'agit de sa vie affective et sexuelle.

Trois ans de prison pour des caresses et des baisers, cela suffit. Nous ne comprendrions pas que le 29 janvier Dejager, Gallien et Burckhardt ne retrouvent pas la liberté.

Ont signé ce communiqué : Louis Aragon, Francis Ponge, Roland Barthes, Simone de Beauvoir, Judith Belladonna, docteur Michel Bon, psychosociologue, Bertrand Boulin, Jean-Louis Bory, François Chatelet, Patrice Chéreau, Jean-Pierre Colin, Copi, Michel Cressole, Gilles et Fanny Deleuze, Bernard Dort, Françoise d'Eaubonne, docteur Maurice Eme, psychiatre, Jean-Pierre Faye, docteur Pierrette Garrou, psychiatre, Philippe Gavi, docteur Pierre-Edmond Gay, psychanalyste, docteur Claire Gellman, psychologue, docteur Robert Gellman, psychiatre, André Glucksmann, Félix Guattari, Daniel Guérin, Pierre Guyotat, Pierre Hahn, Jean-Luc Henning, Christian Hennion, Jacques Henric, Guy Hocquenghem, docteur Bernard Kouchner, Françoise Laborie, Madeleine Laïk, Jack Lang, Georges Lapassade, Raymond Lepoutre, Michel Leyris, Jean-François Lyotard, Dionys Mascolo, Gabriel Matzneff, Catherine Millet, Vincent Monteil, docteur Bernard Muldworf, psychiatre, Négrepont, Marc Pierret, Anne Querrien, Griselidis Real, François Régnauld, Claude et Olivier Revault d'Allonnes, Christiane Rochefort, Gilles Sandier, Pierre Samuel, Jean-Paul Sartre, René Schérer, Philippe Sollers, Gérard Soulier, Victoria Thérèse, Marie Thonon, Catherine Valabrègue, docteur Gérard Vallès, psychiatre, Hélène Védrières, Jean-Marie Vincent, Jean-Michel Wilhelm, Danielle Sallenave, Alain Cuny. »

**Liste alphabétique
des 69 signatures**

Alain Cuny (Acteur)
André Glucksmann
(Philosophe)
Anne Querrien (Sociologue)
Bernard Dort (Ecrivain)
Dr. Bernard Kouchner
(Médecin)
Dr. Bernard Muldworf
(Psychiatre)
Bertrand Boulin (Fils du
ministre RPR Robert Boulin)
Catherine Millet (Critique
d'art, écrivain)
Catherine Valabrègue
(Journaliste, écrivaine)
Christian Hennion
(Journaliste)
Christiane Rochefort
Dr. Claire Gellman
(Psychologue)

Claude d'Allonnes (Directrice
de la revue *Psychologie
Clinique*)
Copi
Francis Ponge
François Chatelet
Daniel Guérin (Ecrivain
révolutionnaire)
Danielle Sallenave
Dionys Mascolo
Fanny Deleuze
Félix Guattari
François Régnauld
Françoise d'Eaubonne
Françoise Laborie
Gabriel Matzneff
Georges Lapassade
Gérard Soulier
Dr. Gérard Vallès (Psychiatre)
Gilles Deleuze
Gilles Sandier
Griselidis Réal

Guy Hocquenghem
Hélène Védrière
Jack Lang Jacques Henric
Jean-François Lyotard
Jean-Louis Bory
Jean-Luc Henning
Jean-Marie Vincent
Jean-Michel Wilhelm
Jean-Paul Sartre
Jean-Pierre Colin
Jean-Pierre Faye
Judith Belladonna
Louis Aragon
Madeleine Laïk
Marc Pierret
Marie Thonon
Dr. Maurice Erne (Psychiatre)
Michel Bon
(Psychosociologue)
Michel Cressole
Michel Leyris
Négrepont (Psychiatre)

Olivier Revault d'Allonnes
(Philosophe et esthéticien)
Patrice Chéreau
Philippe Gavi (Journaliste)
Philippe Sollers
Dr. Pierre-Edmond Gay
(Psychanalyste)
Pierre Guyotat (Écrivain)
Pierre Hahn (Écrivain)
Pierre Samuel
(Mathématicien)
Dr. Pierrette Garrou
(Psychiatre)
Raymond Lepoutre
(Journaliste)
René Schérer (Philosophe)
Dr. Robert Gellman
(psychiatre)
Roland Barthes Simone de
Beauvoir
Victoria Thérèse (Ecrivaine)
Vincent Monteil (Orientaliste)

(L'auteur de cette pétition est resté inconnu pendant plus de 36 ans. [En 2013](#), agacé par l'hypocrisie de quelques signataires oubliant leur engagement d'autrefois, ainsi que par des journalistes qui en parlent sans l'avoir lu, Gabriel Matzneff revendiqua la responsabilité et la rédaction du texte : « J'en suis très fier et, si je l'écrivais aujourd'hui, je n'en modifierais pas le moindre mot, car elle est encore plus actuelle, nécessaire aujourd'hui qu'en 1977. »)